La LIBERTÉ

85 ans — Je le vis, je le lis

Vol. 85 n°37 • du 25 au 31 décembre 1998 • SAINT-BONIFACE — 88 ¢ + taxes

Saint-Lazare bilingue!

Le village de Saint-Lazare et la municipalité rurale d'Ellice s'apprêtent à grossir les rangs de l'Association des municipalités bilingues du Manitoba, attirés par les possibilités qu'offre le développement économique en français.

■ Page 2.

Attention à la grippe!

La saison des Fêtes est aussi parfois celle des bobos. Tous ne valent pas qu'on se rende aux urgences des hôpitaux, déjà trops bondées. Pour éviter d'attendre trop longtemps en cas de grippe ou de maux de gorge, voici des solutions alternatives.

■ Page 3.

Citation de la semaine

«Quand les responsables de l'équipe m'ont dit que ce serait un travail rémunéré, ça m'a fait encore plus plaisir.»

Bénévole pour des équipes sportives depuis des années, Joëlle Gobeil est massothérapeute pour l'équipe de basketball de Winnipeg, les Cyclones.

■ Page 13.

Le SOMMAIRE

Comment nous rejoindre?
Téléphone: 237-4823
Télécopieur: 231-1998
Sans frais: 1-800-523-3355
la_liberte@presse-ouest.mb.ca



photo: Anie Cloutier

Un sucré de cadeau

Pour Noël, rien ne vaut les cadeaux faits à la main! Thérèse Girardin du Foyer Vincent dans Saint-Boniface, a reçu tout un présent de sa fille Lynn et de son gendre Charlie Hoffer, qui travaillent depuis octobre à la confection de cette maison en bretzel et bonbons!

NOËL

Le boulevard s'illumine

Pascal DUBÉ

Les marchands du boulevard Provencher ont décidé de s'associer au Festival du Voyageur, aux élèves de la faculté des Beaux-Arts de l'Université du Manitoba et à Scott Screen and Wire de Saint-Boniface, pour mettre de la lumière sur la principale artère du quartier francophone de Winnipeg en cette période des Fêtes.

Le Comité responsable de la Zone d'amélioration commerciale (ZAC) de Saint-Boniface a en effet investi plus de 2 500 $ pour orner le boulevard Provencher de deux sculptures de fils de fer, un papa Noël et un ange, ainsi que de trois sapins de Noël sculptés dans la glace. Le tout a été recouvert par plus de 1 000 lumières.

«L'ange d'une dizaine de pieds de hauteur et le papa Noël, d'environ 14 pieds de haut, ont été réalisés par des étudiants en Beaux-Arts de l'Université du Manitoba, explique le directeur général de Rue principale, Normand Dupas. Les deux sculptures ont été réalisées grâce à la participation de Scott Screen and Wire de Saint-Boniface. L'entreprise a accepté d'accueillir les étudiants pendant quelques jours dans son atelier et a en plus fourni les matériaux nécessaires pour la réalisation des sculptures.

«Par la suite, notre comité de la ZAC de Saint-Boniface a décidé de commander trois sculptures de glace pour compléter les décorations, mentionne Normand Dupas. Les trois sapins de Noël ont dû attendre le refroidissement des températures avant d'être montés sur le boulevard Provencher. C'est la compagnie Krystal Dreams Ice Sculpture de Winnipeg qui a préparé les sapins. Le Festival du Voyageur a pour sa part fait don de plusieurs centaines de lumières de Noël pour que nous illuminions les œuvres.»

Il s'agit d'une première activité d'envergure organisée par la ZAC de Saint-Boniface qui a pour but d'aider au développement économique du quartier francophone. Toutes les entreprises du boulevard Provencher ont aussi été invitées à décorer leur commerce pour la période des Fêtes.

1998 en revue

Tempête de verglas, ouragan Mitch, affaire Clinton-Lewinski, crise asiatique, scandale de l'APEC... 1998 a été fertile en événements de toutes sortes sur la scène nationale et internationale. Mais que s'est-il donc passé chez nous en 1998? *La Liberté* vous a préparé un coup d'oeil sur les événements qui ont marqué la francophonie manitobaine, sur les scènes politique, économique et culturelle

■ Pages 5, 6, 7 et 8.

L'équipe de La Liberté vous souhaite de très joyeuses Fêtes et une bonne année 1999!

Prochain numéro: le 8 janvier.

Saint-Lazare

Bienvenue dans l'AMBM!

L'union fait la force. Le village de Saint-Lazare et la municipalité d'Ellice veulent faire partie de l'équipe de l'Association des municipalités bilingues du Manitoba.

Pascal DUBÉ

Le conseil municipal du village de Saint-Lazare a adopté le 10 décembre une résolution montrant son intérêt à faire partie de l'Association des municipalités bilingues du Manitoba (AMBM). La municipalité rurale d'Ellice a discuté de cette option lors de la rencontre du conseil le 9 décembre et une résolution en ce sens devrait être adoptée lors de la prochaine rréunion, le 13 janvier.

En devenant membre de l'AMBM, les deux municipalités seraient automatiquement membres du Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba (CDEM). C'est d'ailleurs la principale raison de leur intérêt envers l'AMBM.

«Pour les gens de Saint-Lazare, il est important d'afficher le fait que nous sommes bilingues, explique le maire du village, Martin Dupont. Nous avons plusieurs projets que nous voulons réaliser avec la corporation de développement économique et nous voulons le faire dans les deux langues. Je crois que c'est pourquoi tout le monde au conseil appui l'idée de se joindre au CDEM pour atteindre cet objectif.

«Nous avons reçu de l'aide du bureau de développement économique de Brandon par le passé, mais l'information vient toujours en anglais, mentionne Martin Dupont. Je ne dis pas que ça ne nous a pas été utile, mais c'était important pour les gens que les enseignes dans les rues soient dans les deux langues. Ce n'est là qu'un exemple parmi tant d'autres.»

Au conseil de la municipalité rurale d'Ellice, les conseillers ont décidé de reporter d'un mois leur décision. Mais, à moins d'un revirement de situation, Ellice devrait emboîter le pas et se joindre également à l'AMBM.

«Nous avons deux conseillers qui ne parlent pas français et ils avaient un peu peur de s'embarquer dans une organisation uniquement francophone, explique un conseiller de la municipalité, Guy Huberdeau. Ils ont demandé un peu plus de temps, question de bien comprendre la documentation qui leur a été remie. Nous n'avons rien à perdre à nous joindre à l'AMBM. Au contraire, nous avons tout à gagner et ils doivent simplement prendre le temps de le réaliser.

Archives La Liberté

Ivan Tremblay se réjouit de la décision de Saint-Lazare de se joindre à l'AMBM .

«Nous sommes une petite municipalité au milieu d'à peu près nulle part et c'est toujours difficile d'obtenir des fonds pour réaliser nos projets, explique Guy Huberdeau. En nous affirmant comme municipalité bilingue, nous espérons que ce sera plus facile pour nous d'obtenir de l'aide de la part des gouvernements.»

Le président de la Corporation de développement économique de Saint-Lazare, Ivan Tremblay, croit que la population va appuyer cette décision du conseil municipal. «Nous sommes un petit village canadien-français et nous devons nous donner des outils pour le demeurer», insiste-t-il.

«Ça fait 35 ans que nous travaillons dans un climat presque totalement anglophone. Si nous avons la chance de travailler avec un organisme bilingue, pourquoi ne pas en profiter?, demande Ivan Tremblay. Je crois que la venue de la Division scolaire franco-manitobaine a été un gros acquis pour notre communauté. Nous espérons que notre association avec le CDEM aura le même impact pour nos projets de développement économique.»

Pour sa part, avec la venue du village de Saint-Lazare et la municipalité d'Ellice, l'AMBM et le CDEM gagneraient évidemment deux nouveaux membres. «Nous sommes évidemment très heureux de la venue des deux municipalités au sein de notre organisme, affirme le président du CDEM, François Catellier. Notre objectif est de travailler en collaboration avec les gens pour faire de Saint-Lazare et d'Ellice des champions régionaux dans l'Ouest de la province.»

GRC

Rien encore de déterminé

Le directeur général de l'Association des municipalités bilingues du Manitoba (AMBM), Raymond Poirier, a qualifié de positive la dernière rencontre à laquelle il a participé avec les responsables de la Gendarmerie royale du Canada (GRC), sur l'avenir du détachement de Saint-Pierre-Jolys. Il indique que les discussions progressent, mais qu'aucune décision n'a encore été prise quant au nombre de policiers qui seront en poste à Saint-Pierre-Jolys et aux responsabilités du détachement.

«Les responsables de la GRC sont encore en train d'étudier comment ils pourraient répondre aux recommandations du rapport Chartier, mentionne Raymond Poirier. Ils semblent avoir accepté le principe selon lequel tout le personnel devrait être bilingue à Saint-Pierre-Jolys. Ils nous ont d'ailleurs dit qu'il y avait suffisamment de personnel bilingue présentement dans la province. Il suffirait d'en affecter à Saint-Pierre-Jolys pour répondre à cette demande.»

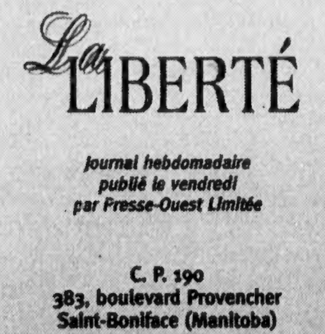
Le problème serait plutôt du côté des besoins de la population. «Je crois que nous nous sommes rendus compte que ce sera plus difficile qu'on le croyait de réussir à réorganiser le service de police tout en respectant les besoins de la population», explique un des agents en charge de la révision des services, le sergent Tom Forbes.

«Tout ce que je peux vous dire en ce moment, c'est qu'il n'y a rien d'arrêté, mentionne-t-il. Il y aura probablement des consultations publiques plus tard en janvier. Mais pour l'instant, rien n'est déterminé et tout est encore sur la table.»

Coup d'œil national







Directrice et rédactrice en chef: **Sylviane LANTHIER** • Journalistes: **Anie CLOUTIER, Marc-Éric BOUCHARD, Pascal DUBÉ** et **Carole THIBEAULT** • Caricaturiste: **Cayouche (Réal BÉRARD)** • Bicolo: **Roxanne BOUCHARD, Stéphanie LÉGARÉ** et **Véronique TOGNERI** • Chef de la production et coordonnatrice de la publicité: **Véronique TOGNERI** • Secrétaire administrative: **Roxanne BOUCHARD** • Représentant publicitaire: **Marc-Éric BOUCHARD** • Développement de photos: **Hubert PANTEL**.

Les bureaux sont situés au **383, boulevard Provencher** et sont ouverts de **9 h à 17 h du lundi au vendredi** • Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4** • Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable • Téléphone: **(204) 237-4823** • Sans frais: **1-800-523-3355** • Télécopieur: **(204) 231-1998**.

L'heure de tombée pour les annonces est le lundi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %. • Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'adresse Internet: **http://www.presse-ouest.mb.ca** • Courrier électronique: **la_liberte@presse-ouest.mb.ca**

L'abonnement annuel: **Manitoba:** 28,50 $ (TPS et taxe provinciale incluses) • **Ailleurs au Canada:** 32,10 $ (TPS incluse) • **États-Unis:** 90 $ • **Outre-mer:** 125 $ • Les abonné.e.s manitobain.e.s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ par mois • Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de **Derksen Printers à Steinbach.**

Envoi de Poste-publications-Enregistrement N° 07996.

ISSN 0845-0455



SANTÉ

Pas pressé d'aller à l'urgence

Personne ne veut passer le temps des Fêtes à l'hôpital. Mais si vous passer par l'urgence à cette période de l'année, vous risquez d'attendre un peu avant de développer vos cadeaux.

Pascal DUBÉ

La période des Fêtes est le temps de l'année où les hôpitaux sont le plus achalandés. Les grippes, maux de gorge et engelures sont monnaies courantes et s'ajoutent aux nombreux autres cas résultant d'accidents de la route ou d'incendies, par exemple. Pour réduire la période d'attente dans les hôpitaux et tenter de désengorger les urgences, les professionnels de la santé vous invitent donc à faire appel à votre médecin de famille ou à vous rendre dans les cliniques sans rendez-vous, si votre état n'est pas critique. Et, rappelle-t-on, le meilleur remède contre la grippe, les maux de gorge et les engelures demeure toujours la prévention.

«Les personnes âgées n'ayant pas été vaccinée contre la grippe devraient en faire la demande dans les plus brefs délais, mentionne le docteur Maurice Roy de Sainte-Anne. Chaque famille devrait avoir à la maison un thermomètre pour mesurer la température des personnes qui ne se sentent pas bien. Une fièvre qui dure plus d'une journée est généralement un bon indicateur qu'il faut aller voir un médecin.

«On demande aux personne d'être patientes, de laisser passer une journée ou deux pour voir si les symptômes vont disparaître d'eux-mêmes, explique le médecin de famille. Bien souvent, les meilleurs remèdes sont le repos et beaucoup de liquide. Nous voyons aussi de plus en plus d'engelures et de problèmes reliés aux chutes à ce temps-ci de l'année. La seule chose qu'on demande aux gens, c'est de s'habiller chaudement et de faire attention.»

Avec le refroidissement des températures, les urgences des hôpitaux ont été très occupées au cours des deux dernières semaines.



Archives La Liberté

Le docteur Maurice Roy de Sainte-Anne rappelle que la prévention reste le meilleur remède contre tous les maux.

Les cas de grippes, maux de gorge, otites, bronchites et pneumonies se font de plus en plus fréquents et de plus en plus sérieux. «Les gens qui viennent nous voir sont très malades», raconte la directrice des communications à l'hôpital général Saint-Boniface, Hélène Vrignon.

«Les médecins n'aiment pas dire aux gens de ne pas venir les voir et d'aller ailleurs pour se faire soigner, mais c'est vrai que nos salles d'urgence sont combles, indique-t-elle. Nous n'avons pas assez de lits pour accueillir toutes les personnes qui en auraient besoin.

«Les gens doivent aussi comprendre qu'à l'urgence, ce sont les personnes les plus malades qui passent en premier, explique Hélène Vrignon. Ce n'est pas la règle du premier arrivé, premier servi. Si vous venez à l'urgence avec un mal de gorge, il y a de bonnes chances que vous allez devoir attendre un bon bout de temps car nous avons des cas pas mal plus pressants qui doivent être traités en premier.»

Hélène Vrignon mentionne que le Centre de santé Misericordia (99 Cornish) offre des soins pour les personnes souffrant de maux de tête, toux et autres malaises souvent rencontrés à cette époque de l'année. La clinique est ouverte 24 heures par jour, tous les jours de la semaine et offre toute une gamme de services pour les personnes dont la vie n'est pas en danger.

Une autre option se présente aux personnes malades et qui hésitent entre aller à l'hôpital ou se rendre dans une clinique sans rendez-vous: la ligne téléphonique Health Links (788-8200) offre un service téléphonique 24 heures par jour avec au bout du fil une infirmière qualifiée. Le service en français n'y est cependant pas garanti en tout temps.

DSFM

Budget déficitaire en vue

Sylviane LANTHIER

Le secrétaire-trésorier de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM), André Chaput, a soumis un budget préliminaire déficitaire pour l'année 1999-2000 lors de la rencontre des commissaires le 16 décembre.

Selon cette ébauche budgétaire, la DSFM accuserait un déficit de 3 millions $ en 1999-2000. «J'ai soumis une ébauche calculée sur le statut quo des programmes et le maintien des services existant en 1998-1999, explique André Chaput. Et j'ai tenu compte des changements prévisibles au niveau des coûts, comme les coûts rattachés aux ententes salariales, et une augmentation projetée du nombre des élèves.»

Selon ce budget préliminaire, les dépenses augmenteraient d'environ 1,3 million $ en 1999-2000, surtout en raison de l'augmentation des salaires et des frais d'opération (électricité, gaz, etc.) et des dépenses occasionnées par l'ajout d'une école (Saint-Claude).

Les revenus diminueraient pour leur part de presque 1,6 million $, la DSFM n'ayant plus accès aux sommes versées dans le cadre de l'Entente fédérale-provinciale sur la gestion scolaire. Cette entente de cinq ans, qui se termine en 1999, a permis l'injection de 15 millions $ dans la DSFM. Rappelons que la division scolaire a déposé cet automne une estimation de ses besoins futurs se chiffrant à 125 millions $ pour les cinq prochaines années, en prévision de négociations entre les gouvernements pour le renouvellement de cette entente.

Dans le calcul des revenus pour 1999-2000, André Chaput s'est par ailleurs montré conservateur dans son estimation des revenus provenant des taxes scolaires et de la subvention de base de la Province.

«J'ai établi des revenus en taxes sensiblement semblables parce qu'on ne sait pas si les divisions scolaires décideront d'augmenter leurs taxes, explique-t-il. Et j'ai aussi calculé le support de la Province sur la base de ce qui a été accordé cette année. L'an dernier, on avait déjà annoncé qu'aucune réduction ne serait prévue.»

La Division scolaire aura plus de détails sur les intentions du gouvernement provincial en janvier prochain, au moment de l'annonce des crédits aux écoles publiques. Quant aux taxes scolaires, on connaît en général à la mi-mars les décisions des divisions scolaires.

MICRO-BRASSERIE

La Two Rivers, c'est pour janvier

Amateurs de bière, soyez patients! On vous avait annoncé la venue sur le marché d'une nouvelle bière brassée au Manitoba d'ici Noël. Mais la Two Rivers Lager ne fera son apparition qu'en janvier, explique un des pertenaires de la nouvelle entreprise, Marcel Lécuyer.

Armand Bédard, Gérard et Marcel Lécuyer figurent parmi les partenaires qui ont mis sur pied la Brasserie deux rivières limitée. Après avoir acquis les installations physiques et embauché le personnel nécessaire pour mettre le projet en route, les partenaires pensaient bien déguster leurs premières bières pour Noël. «Mais, explique Marcel Lécuyer, les installations n'ont pas été tout à fait prêtes, parce que ça nous a pris plus de temps que prévu avec les plombiers et les électriciens.»

Que les amateurs se rassurent cependant: «On devrait être prêt à commencer à rouler après les Fêtes, poursuit Marcel Lécuyer, et on devrait avoir nos premières caisses de bière avant la fin de janvier.» La Two Rivers Lager sera suivie par l'apparition d'une bière légère au printemps.

S.L.

Bonne année!



Lever du lieutenant-gouverneur

L'Honorable W. Yvon Dumont,
lieutenant-gouverneur du Manitoba,
invite cordialement le public à assister

au lever du Nouvel An

le vendredi 1er janvier 1999
de 14 h 30 à 16 h 30
au Palais législatif.

Animation
Musique de la 1re Division aérienne du Canada
Mennonite Children's Choir
Splendore D'Italia Dancers
Winnipeg Male Chorus
Chorale de la police de Winnipeg

Les membres de la Manitoba Living History Society seront présents en costume d'époque.

Des rafraîchissements seront servis.

 Côté ouest du Palais législatif



est à la recherche d'un ou une

JOURNALISTE

Le ou la candidat(e) choisi(e) travaillera sous la supervision de la directrice-rédactrice, couvrira l'actualité franco-albertaine et albertaine sur une base hebdomadaire. Il ou elle sera responsable d'un réseau provincial de correspondant(e)s.

Qualifications:

- diplôme d'une école de journalisme reconnue;
- excellente connaissance de la langue et de la grammaire françaises;
- très bonne connaissance de l'anglais oral et écrit;
- connaissance des ordinateurs Macintosh et IBM ainsi que de logiciels (Windows 98, Word 97, Wordperfect 8, Pagemaker, Photoshop, etc.);
- capacité de travailler en équipe et sous pression;
- dynamisme, initiative, entregent, versatilité, tact et discrétion;
- doit pouvoir se déplacer en régions;
- doit posséder un véhicule.

Salaire: selon l'expérience et la politique salariale en vigueur

Avantages sociaux: très intéressants

Date limite du concours: le 4 janvier 1999

Entrée en fonction: dès janvier 1999

Si vous possédez les qualifications et les compétences requises, faites parvenir une lettre de présentation dactylographiée ainsi que votre curriculum vitae à l'adresse suivante:

Concours journaliste
Le Franco
Dr. Nathalie Kermoal, directrice
Pièce 201, 8527-91e rue
Edmonton (Alberta)
T6C 3N1
Téléphone: (403) 465-6581
Télécopieur: (403) 465-3647
Courriel: n.kermoal





Un chaleureux merci!

Vos prières, vos visites, vos appels et vos vœux de rétablissement furent (et sont encore), pour moi, une source de force, de courage et d'espérance. Je suis profondément émue de votre zèle pour mon secours, de votre tendresse et de votre compassion. Alors, avec une reconnaissance **infinie** à vous tous et surtout à Dieu, Jésus et l'Esprit Saint pour ma guérison du cancer et pour ma santé, je vous souhaite un Noël resplendissant comblé de paix, de bonheur et de **santé**... Merci Beaucoup!

Anita Gosselin-Pratt



Rose Marie Fiola
Services de comptabilité pour petites entreprises

Conception de systèmes
Appui et formation
Déclarations de revenus

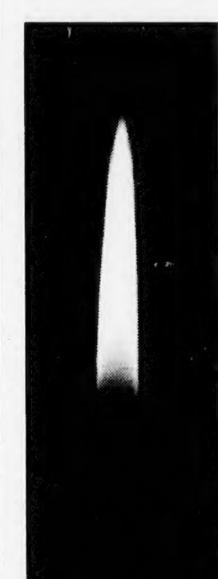
422, place Cabana
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0K4
(204) 231-3417
rmfiola@pangea.ca

Dr G. Garand
optométriste

Thérèse Chabot
Gérante



optique
St. Boniface Ltd.
optical
130–D, boulevard Provencher
Winnipeg (Manitoba) R2H 0G3
EXAMEN DE LA VUE, LUNETTES ET LENTILLES DE CONTACT
PRESCRIPTION REMPLIE
233-3889



La LIBERTÉ

HORAIRE DES FÊTES

La Liberté sera publiée le 25 décembre, mais ne paraîtra pas le 1er janvier.

N° DU 8 JANVIER 1999

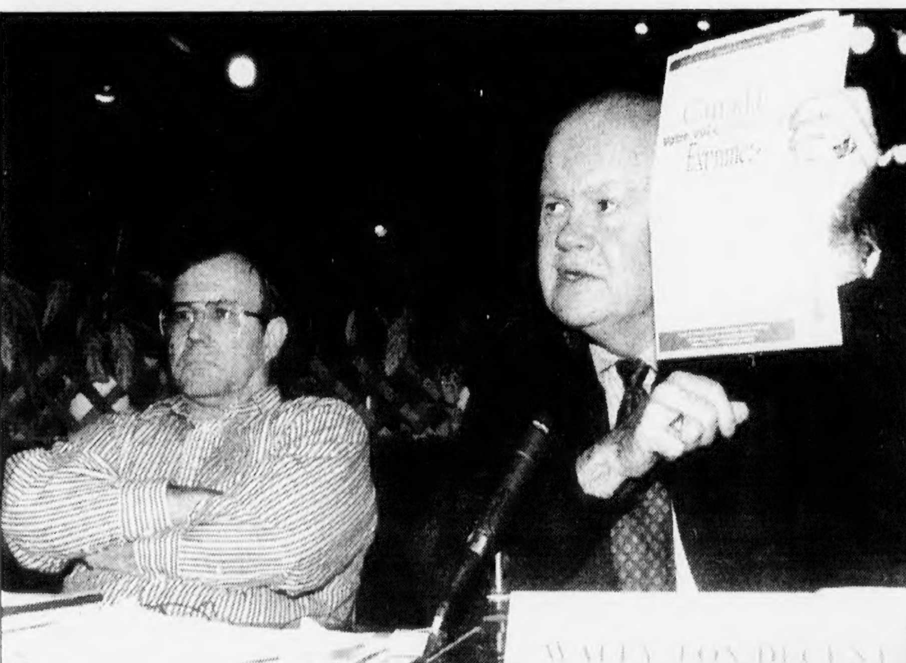
Tombée pour la réservation des espaces publicitaires: **le lundi 4 janvier à midi.**

Tombée pour la réception du matériel prêt à photographier: le mardi 5 janvier à midi.

Les bureaux de La Liberté seront fermés à compter de midi le 23 décembre, ainsi que les 24, 25, 28 décembre et 1er janvier. **Ils seront ouverts les 29, 30 et 31 décembre.**

Sur la scène politique

Le Parti libéral du Manitoba commence l'année déchiré par un conflit interne qui oppose son chef ***Ginny Hasselfield*** aux députés Kevin Lamoureux et Gary Kowalski. En février, le nom du député de Saint-Boniface, ***Neil Gaudry*** est avancé pour assurer la direction du parti jusqu'à la tenue de la course à l'investiture. Lors de l'Assemblée générale annuelle du parti libéral provincial le 24 mars, 210 délégués confirme Neil Gaudry dans ses fonctions intérimaires. *Jon Gerrard* devient, le 17 octobre, le nouveau leader du Parti libéral du Manitoba.





Des élections municipales

L'année 1998 est une année d'***élections municipales au Manitoba***. Les citoyens de Winnipeg élisent leur premier maire bilingue en la personne de ***Glen Murray***. À Saint-Boniface, ***Daniel Vandal*** est réélu et siègera de plus au conseil exécutif de la Ville. Dans DeSalaberry, les électeurs ont préféré Bill Remenda à Luc Catellier. Lee Guetre reste en poste dans la municipalité rurale de Sainte-Anne et Julie Snyder demeure mairesse de Sainte-Anne. Et dans la Montcalm, Roger Vermette succède à Florent Beaudette.

Le cas Riel

Deux députés libéraux fédéraux, Reg Alcock et Denis Coderre, présentent en mars l'*ébauche d'un projet de loi privé visant à renverser la condamnation de Louis Riel* pour haute trahison prononcée en 1885. Réunis en conseil national au mois d'avril, les Métis rejettent le projet de loi privé avancé par Reg Alcock et Denis Coderre. L'Union nationale métisse appuie finalement en mai l'ébauche du projet de loi qui vise à innocenter Louis Riel et forme un comité chargé de suivre l'évolution du dossier. Dépôt en juin à la Chambre des communes du projet de loi visant l'exonération de Louis Riel, qui mourra finalement au feuilleton.



La Déclaration de Calgary

Le groupe de travail législatif du Manitoba sur l'unité canadienne a tenu ses audiences en janvier. 137 groupes et individus manitobains se prononcent quant aux sept points de la Déclaration de Calgary et sur l'avenir du pays.

Enquête Monnin

Le Parti conservateur est éclaboussé en 1998 par des ***allégations de fraudes électorales*** lors des élections de 1995. C'est le juge à la retraite Alfred Monnin qui pilote l'enquête publique. Une quinzaine de témoins ont été entendus en novembre dont le premier ministre Gary Filmon. La commission d'enquête doit reprendre ses travaux en janvier 1999.

Deuxième Forum des gens d'affaires

Du 12 au 14 février se tient le deuxième ***Forum des gens d'affaires francophones du Canada*** dont le président honorifique est Charles Laflèche. 420 gens d'affaires participent à ce second Forum. 51 ententes sont signées entre 113 entreprises, associations ou individus. Le Forum reçoit aussi la visite surprise du premier ministre Jean Chrétien.



Les retombées de la crise

La crise asiatique entraîne une dévaluation importante des monnaies des pays d'Asie touchés par l'effondrement des marchés ce qui a pour effet de réduire la demande pour la viande de porc canadien. Les éleveurs de porc, grandement affectés depuis l'été, vendent maintenant à perte leur production, voire même se débarrassent de leurs animaux, le coût de vente ne couvrant plus les coût de l'engraissement. Et aucune hausse des prix n'est prévue pour 1999. Mieux vaut tard que jamais: le ministre fédéral de l'Agriculture a annoncé en décembre une aide de 900 millions $ sur deux ans pour les producteurs.

Momentum

La firme *Momentum* a aussi fait parler d'elle en 1998. L'équipe de Charles Laflèche a en effet ajouté en juillet un nouveau volet à leur gamme de produits et de services et ainsi percé le marché des foyers de soins prolongés. Momentum lance en effet nouveau logiciel qui permet d'informatiser les dossiers des patients et, grâce à une association avec FCS International, assure la formation du personnel et la réorganisation du travail au sein des institutions de santé. En septembre, Momentum a reçu une autre bonne nouvelle: l'injection d'un million $ dans l'entreprise par le fonds d'investissement Ensis.

Un an après l'inondation

JANVIER - La ***Commission mixte internationale*** dépose son rapport provisoire sur la crue de la rivière Rouge. On y recommande entre autres une meilleure coordination et une meilleure transmission de l'information entre les autorités canadiennes et américaines. Le rapport final doit être dévoilé en 1999. FÉVRIER - La *Croix-Rouge* annonce la création d'une nouvelle enveloppe budgétaire de un million $ pour aider la revitalisation des communautés touchées par les inondations de 1997. AVRIL - Dans son rapport intérimaire déposé le 23 avril, la ***Commission manitobaine de l'eau*** émet 33 recommandations sur différents aspects des inondations de 1997 et, contre toute attente, dévie de son mandat et recommande au gouvernement de réexaminer les programmes de compensation financière aux sinistrés. AOÛT - Le rapport final de la Commission manitobaine de l'eau déposé le 14 août confirme que ***Grande-Pointe*** a été gravement affectée par l'opération du canal de dérivation mais soutient que la digue de Brunkild n'a pas été impliquée dans l'inondation du village de Sainte-Agathe. NOVEMBRE - Les travaux de construction de la digue de ***Sainte-Agathe*** sont entamés mais ne seront pas complétés avant l'été 1999.

RÉTROSPECTIVE 1998

Du côté de l'éducation

JANVIER - L'année débute en grand pour la Division scolaire franco-manitobaine avec l'ouverture officielle le 21 janvier de l'école *Jours de Plaines* de Laurier. * La DSFM et l'Association des éducatrices et éducateurs franco-manitobains engagent le processus d'*arbitrage* pour régler le conflit qui les oppose depuis plusieurs mois. * La DSFM entame des négociations avec la ministre du *Patrimoine canadien*, Sheila Copps, en vue de la renégociation de l'Entente spéciale accordée par le fédéral pour la mise en place de la gestion scolaire. MARS - La Commission nationale des parents francophones et huit autres organismes nationaux voués à l'éducation se rencontrent à Ottawa pour mettre sur pied le *Consortium francophone de l'éducation*. La Fédération provinciale des comités de parents suit avec son propre *Projet éducatif provincial*. * La DSFM fait une demande de conciliation pour régler le dossier qui l'oppose à ses *employés de soutien* tandis que les membres de la section locale du Syndicat canadien de la fonction publique votent à deux contre un en faveur de la grève. * Le 30 mars, la DSFM adopte un *budget* pour l'année 1998-1999 comportant un manque à gagner de 351 000 $. MAI - La ministre de l'éducation Linda McIntosh refuse toujours de donner son consentement à la construction d'une école française à *Saint-Claude*, mais les commissaires de la DSFM vont tout de même de l'avant et admettent dans leurs rangs l'école indépendante de Saint-Claude. * La DSFM et le syndicat des employés de soutien en viennent à une *entente de principe* en ce qui



concerne les conditions de travail des 250 employés concernés. JUIN - La DSFM propose un scénario de *rationalisation des écoles de l'urbain*, plan critiqué par les parents des élèves des écoles Taché et Précieux-Sang. * La DSFM fait face à un problème chronique de *manque de matériel didactique* en français et lance l'idée d'un partenariat entre les ministères de l'Éducation de l'Ouest et les divisions scolaires francophones pour régler le problème. JUILLET - Pour contourner des problèmes d'ordre technique et politique, les parents de Saint-Claude acceptent de construire à leurs frais de nouveaux locaux qui seront ensuite loués par la DSFM. OCTOBRE - *Pénurie de candidats* lors des élections à la DSFM le 28 octobre. Tous les candidats aux postes de représentants régionaux sont élus sans concurrence et 14 des 34 postes restent vacants. NOVEMBRE - La DSFM dresse la *liste de ses besoins* pour les cinq prochaines années et produit un document qui doit l'aider à renégocier la prochaine Entente Canada/Manitoba. Une facture de 135 millions $ est refilée à la ministre du Patrimoine Sheila Copps. * Coup de théâtre à l'urbain où deux représentantes régionales, *Christiane Raby et Rachel Massicotte*, donnent leur démission quelques heures avant la tenue de la réunion inaugurale du Comité régional urbain. Elles évoquent un climat malsain au CRU (qu'elles attribuent à *Marc Boily et Maurice Auger*) et affirment que le processus électoral est biaisé. Bien qu'il n'ont plus quorum, et contre l'avis du secrétaire-trésorier de la DSFM, les membres restants s'élisent aux postes de commissaires de la région, une décision qui sera invalidée par la ministre de l'Éducation, Linda McIntosh. Les actions des représentants soulèvent tout de même l'intérêt des parents de l'urbain. Certains voient dans le processus électoral un manque de transparence et demandent à élire eux mêmes les commissaires de l'urbain tandis que d'autres dénoncent les actions de Raby et Massicotte qu'ils qualifient de sabotage d'un processus démocratique. Il faudra finalement attendre le 10 décembre pour que l'ancien CRU nomme trois représentants pour les écoles Taché et Précieux-Sang, postes laissés vacants lors des élections du 28 octobre. Pendant ce temps, deux nouveaux représentants ont été élus à Lacerte et Précieux-Sang. Le nouveau CRU procède le 10 décembre à sa réunion inaugurale avec dix personnes autour de la table. Mais les quatre commissaires seront finalement nommés au sort, puisque tous les candidats ont recueilli le même nombre de voix.

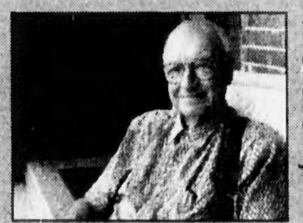
La francophonie manitobaine

FÉVRIER - Toujours aux prises avec la Société d'assurance publique du Manitoba, *Laurent Gagnon* d'Île-des-Chênes en appelle de la décision de la Commission d'appel d'indemnisation des accidentés de la route. MARS - Critiquée lors de sa dernière assemblée générale annuelle pour son manque de transparence en ce qui a trait à l'Entente Canada/Manitoba, la *Société franco-manitobaine* convie le 7 mars les organismes membres à une journée de travail portant sur la prochaine Entente. Cette rencontre sera suivie de multiples autres dans plusieurs secteurs d'intervention, dans le but de mettre sur pied le plan de développement global. * Après quelques mois d'incertitude, le *Programme de contestation judiciaire* est reconduit pour un autre cinq ans. La ministre du Patrimoine canadien, Sheila Copps annonce même maintenir son budget à 2,75 millions $. AVRIL - Dépôt des grandes lignes du *rapport du juge Chartier* qui avance le concept de bilinguisme territorial et communautaire. Ce rapport, commandé l'automne précédent, a pour but de revoir la Politique des services en français de la Province. Le rapport final est déposé le 2 juin. * Suite aux recommandations du juge Chartier, la province annonce qu'elle offrira des services judiciaires en français par le biais d'un guichet unique, dans le cadre d'un *projet pilote qui sera implanté à Saint-Pierre-Jolys*. * Laurent Gagnon obtient 5 000 $ du Programme de contestation judiciaire et songe à poursuivre la Gendarmerie royale du Canada. OCTOBRE - Après huit mois de consultations, les Franco-manitobains se prononcent en faveur du nouveau *plan de développement global* de la communauté le 24 octobre lors de l'assemblée générale annuelle de la SFM. NOVEMBRE - Après avoir combattu Manitoba Telephone System, la Gendarmerie royale du Canada et Autopac, Laurent Gagnon dépose une nouvelle requête pour obtenir une audience en français à la cour de Steinbach. * Le projet pilote de Saint-Pierre-Jolys est mis en péril quand la haute direction de la GRC annonce qu'elle souhaite rationaliser ses effectifs dans le Sud-Est. Mais une délégation des associations francophones rencontre des représentants de la GRC le 10 novembre qui acceptent de revoir leur plan en faveur du maintien des services en français.

Ils nous ont quittés en 1998



AVRIL - *Marie-Anna (Adèle) Roy* nous a quittés le 3 avril. L'auteure qui avait célébré le 30 janvier son 105e anniversaire de naissance est décédée au Foyer Valade peu de temps après la réalisation du documentaire *Marie-Anna Roy par elle-même* diffusé sur les ondes de la Société de Radio-Canada le 28 janvier de la même année. DÉCEMBRE - Préfet de la



municipalité de Cartier, commissaire d'école, membre éminent du mouvement coopératif et pilier de la communauté d'Élie, *Joseph Legault* est décédé le 6 décembre des suites d'un cancer du foie.

RÉTROSPECTIVE 1998

Ils sont sortis gagnants!

JANVIER - L'auteur du livre *Au pays de CKSB: 50 ans de radio française au Manitoba*, ***Bernard Bocquel*** reçoit le prix littéraire Champlain remis annuellement par le Conseil de vie française en Amérique. FÉVRIER - ***Paul Lachance*** décroche le 1er prix au Concours du phonogramme de CKSB avec sa chanson *Juste en tout cas*. * ***Maurice Prince*** se voit remettre le prix Heritage Winnipeg en reconnaissance de ses années de travail envers la conservation du patrimoine manitobain, notamment la valorisation du site Lagimodière/Gaboury. * ***Miguel Joyal et Denis Savoie*** remportent les honneurs lors d'une compétition de sculpture sur neige organisée par Attractions Canada à Ottawa. MARS - Dix élèves de l'***école Saint-Joachim*** de La Broquerie s'illustrent au concours provincial de dessin portant sur l'inondation du siècle. * Le prix Réseau est décerné à sœur ***Gilberte Carrière***, fondatrice du centre Miriam; ***sœur Agathe Dorge***, pionnière dans le monde musical franco-manitobain; ***Julie Turenne-Maynard***, gérante du Club La Vérendrye et présidente de la Chambre de commerce francophone de Saint-Boniface et ***Lucille Maurice***, enseignante et une des instigatrices du programme de francisation utilisant la trousse Paul et Suzanne. * ***Sylvestre Longang*** reçoit le prix provincial de la francophonie de l'Association canadienne d'éducation de langue française. AVRIL - ***Lorraine Tétrault, Paulette Gosselin et Léo Allard***, maîtres de postes de La Broquerie, Saint-Pierre-Jolys et Saint-Norbert reçoivent une mention d'honneur du Commissariat aux langues officielles pour la qualité de leur service en français. MAI - ***Luc Langevin*** remporte la troisième place au Concours des métiers du Manitoba, catégorie architecture. JUIN - Le président du Sénat canadien, ***Gildas Molgat***, reçoit le grade honorifique de docteur en droit de l'Université du Manitoba. * Le fondateur du 100 Nons, ***Antoine Gaborieau***, reçoit le prix Mercure décerné annuellement dans le cadre du Chant'Ouest à une personne ayant contribué de façon marquante à l'essor de la chanson francophone. * Le Conseil de la vie française en Amérique remet à ***Maurice Gauthier*** l'Ordre de fidélité française. * ***Maurice Therrien*** reçoit l'Ordre du mérite coopératif du Conseil canadien de la coopération. AOÛT - Le communicateur ***Henri Bergeron*** donne son nom à l'école d'immersion Reine Élizabeth de Winnipeg. SEPTEMBRE - ***Norman Dugas*** se voit remettre un prix Gémeau dans la catégorie Meilleur son global pour son travail de conception et de mixage dans la production de Léa Pool *Gabrielle Roy: Un documentaire*. OCTOBRE - ***Paul Hacault*** reçoit le 1998 Distinguished Cooperators & Co-Operative Achievement Award du Conseil de la coopération du Manitoba. * ***Roland et Yvette Boisvert ainsi que Raymond Lafond*** de Falcon Auto leasing remportent le prix de l'Entrepreneur de l'année remis par la Chambre de commerce francophone de Saint-Boniface. * ***Marilyn Bousquet***, apprenante chez Pluri-elles, reçoit le prix Envol vers la liberté, dans la catégorie accomplissement personnel pour ses efforts de refrancisation.

La Liberté fête ses 85 ans

L'hebdomadaire ***La Liberté célèbre ses 85 ans*** en 1998. L'équipe du journal a marqué l'occasion en présentant à ses lecteurs une série de cahiers spéciaux portant sur les différentes collectivités francophones de la province ainsi que par le lancement en mai d'une nouvelle maquette. *La Liberté* a de plus mérité le 24 octobre le prix Riel dans la catégorie communications et remporté les honneurs lors de la 23e assemblée générale annuelle de l'Association de la presse francophone le 10 juillet en récoltant neuf des 12 prix attribués dans sa catégorie et en étant nommé Journal de l'année 1997.

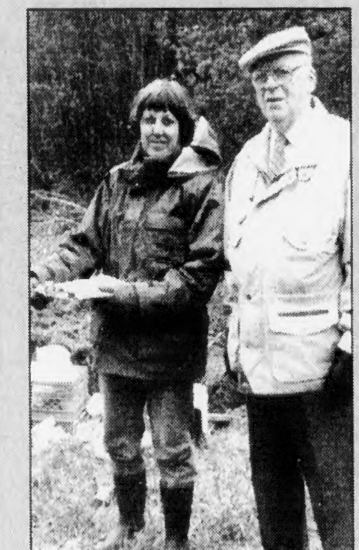
De choses et d'autres

Départ des franciscaines

Après plus d'un siècle à Saint-Laurent, la congrégation des ***Sœurs franciscaines missionnaires de Marie*** quitte le village à la fin de juillet.

El Nino

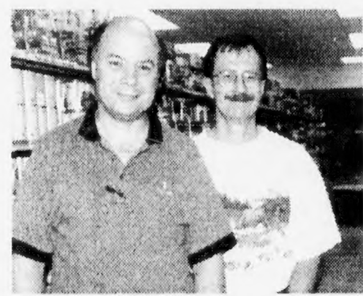
El Nino a fait jaser en 1998, tout d'abord avec un début d'hiver caractérisé par des températures douces et peu de précipitations, puis par un printemps précoce. L'automne 1998 est quant à lui le produit de la petite sœur d'El Nino, La Nina qui a repoussé jusqu'à la mi-décembre la venue de la neige et des grands froids.



Site Lagimodière

Le 27 avril marque le ***début des travaux d'excavation*** par l'archéologue Virginia Petch à la fourche des rivières Seine et Rouge, travaux qui permettent d'identifier sans aucun doute l'emplacement du "homestead" de Jean-Baptiste Lagimodière et Marie-Anne Gaboury et le lieu de naissance de Louis Riel. Forte des résultats des fouilles préliminaires, la Société Lagimodière-Gaboury sollicite des fonds additionnels du gouvernement fédéral.

Les anniversaires



JANVIER - 1998 marque le 15e anniversaire du ***Centre Miriam*** fondé par les Filles de la Croix. * ***Roy Légumex*** fête ses 50 ans. FÉVRIER - L'***École des infirmières auxiliaires de Saint-Boniface*** ferme ses portes. L'institution aurait eu 50 ans. MARS - 60e anniversaire de l'arrivée à Sainte-Geneviève des ***Sœurs de Saint-Joseph*** de Saint-Hyacinthe. JUIN - ***Le 100 Nons*** fête ses 30 ans. MAI - Le Conseil de Saint-Boniface de l'ordre des ***Chevaliers de Colomb*** célèbre ses 50 ans. * ***Francofonds*** lance sa 25e campagne de financement et espère amasser 250 000 $ et porter son capital à 2,3 millions $. * ***Santé en français*** fête ses cinq ans. * Le ***Foyer Valade*** fête ses dix ans. JUIN - 75e anniversaire de ***Gallant's Family Foods*** de Letellier. SEPTEMBRE - La ***Division scolaire franco-manitobaine*** a cinq ans. Pour la rentrée de 1998, ils sont 4 500 enfants à fréquenter une des 22 écoles de la DSFM. NOVEMBRE - Le Comité culturel de ***Somerset*** fête ses 25 ans en grand et accueille le groupe Barachois en spectacle. DÉCEMBRE - ***L'Arche*** de Winnipeg fête son 25e anniversaire.

Ceux qui ont chanté, écrit ou filmé

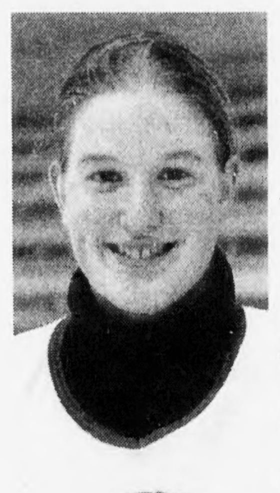
FÉVRIER - Originaire du Manitoba, mais résidant depuis de nombreuses années au Québec, ***Télesphore Robert*** publie *On va passer l'hiver*, qui raconte la petite histoire du Manitoba français à travers la vie de la famille d'Ovide et Juliette Robert d'Aubigny. AVRIL - L'auteur-compositeur et interprète ***Gérard Jean*** publie aux Éditions du Blé *Manifesto*, un recueil contenant une vingtaine de ses compositions. AVRIL - Projection en primeur au Collège universitaire de Saint-Boniface du documentaire de ***Léa Pool*** sur Gabrielle Roy. MAI - ***Christine Turenne et Ariane Jean*** sortent gagnantes du Gala manitobain de la chanson. * ***Marie Jack*** publie son premier roman *Tant que le fleuve coule* aux Éditions des Plaines. JUIN - Le Fransaskois Alain Pomerleau et la Franco-manitobaine Ariane Jean remportent les honneurs au ***Gala Chant'Ouest*** et représenteront l'Ouest au Festival international de la chanson de Granby qui a lieu en septembre. JUILLET - Après *Les couleuvres rayées de Narcisse*, ***Les productions Rivard*** se lancent dans la production d'une série de 13 émissions d'une demi-heure intitulée *Unique au monde*. AOÛT - Parution aux Éditions des Plaines du livre *Les Petits Voyageurs* de ***Paul Bosc*** et illustré par ***Claire Maillard-Taillefer***. SEPTEMBRE - Les Éditions du Blé lancent officiellement le 17 septembre le roman de ***Simone Chaput***, *Le Coulonneux*. * L'artiste ***Réal Bérard***, son œuvre et la vie des Voyageurs, voilà le sujet du documentaire réalisé par Hugo Latulippe pour l'Office national du film. * Ouverture officielle le 25 septembre du tout nouveau ***Centre du patrimoine*** qui abrite les archives de la Société historique de Saint-Boniface. 250 personne se sont déplacées pour l'occasion. OCTOBRE - L'harmoniciste ***Gérald Laroche*** lance son premier disque compact: *Rubato*. * ***Bertrand Nayet*** persiste et signe *La Vie quotidienne et autres champs de mines* aux Éditions du Blé. Le lancement de cette œuvre et du recueil de poésie de ***Louise Fiset***, *Soul Pleureur* se fait dans le cadre du Festival international des écrivains de Winnipeg. NOVEMBRE - Radio-Canada diffuse le premier documentaire d'envergure réalisé par les productions Rivard sur ***Étienne Gaboury***. * Le guitariste ***Guy Michaud*** endisque son premier album adéquatement baptisé *Première*.





RÉTROSPECTIVE 1998

L'année sportive



JANVIER - Le défenseur **Luc Théoret** des Hurricanes de Lethbridge est invité à la partie des étoiles de la ligue junior de l'Ouest. FEVRIER - Neuf Manitobains participent aux Jeux olympiques de Nagano au Japon, dont la gardienne de but de Saint-Vital, **Sami Jo Small**. * La famille Gauthier confie la gérance du club de golf La Vérendrye de La Broquerie à **Jude et à Guy Boulianne**. * Les **North Stars d'Île-des-Chênes** remportent le championnat de la ligue Hanover-Taché. MARS - **Carrie-Lynn Burgoyne** remporte deux médailles et le prix Victor-Davis lors du championnat canadien présenté à la piscine Pan-Am de Winnipeg. * Trois des quatres finales du championnat de basketball de la DSFM sont remportés par l'école **Lacerte**. * **Anne Smith** du Collège universitaire de Saint-Boniface reçoit le prix Nann-Copp remis à la joueuse de basketball universitaire la plus talentueuse au Canada. * **Les Olympiens du collège Jeanne-Sauvé** gagnent le championnat provincial AAAA de basketball. AVRIL - **Cristian Sabourin** a remporté le championnat provincial de quilles présenté à Thompson. * Les premiers Jeux de la francophonie canadienne auront lieu à **Memramcook** en août 1999. MAI - Pour la première fois, le **collège Louis-Riel** remporte le championnat provincial de hand-ball. JUIN - **Le collège Louis-Riel, l'école Précieux-Sang et l'école Lacerte** méritent le Prix d'éducation physique décerné par l'Association d'éducation physique. * Les **Voyageurs du collège Louis-Riel** remportent le championnat provincial urbain de soccer. OCTOBRE - **Les Aces de Sainte-Anne-des-Chênes** quittent la Ligue-Hanover-Taché.

DÉCEMBRE - **La gymnaste Collen Chevrefils** reçoit le prix David Eggertson remis à une athlète qui s'est dévouée auprès des jeunes de sa communauté. * **Les Cobras de Saint-Pierre-Jolys** remportent le championnat provincial A de volley-ball féminin.

LANGUES OFFICIELLES

Madame la commissaire

Yves LUSIGNAN et Pascal DUBÉ

La Chambre des communes a approuvé la nomination de l'universitaire franco-ontarienne Dyane Adam au poste de commissaire aux langues officielles, le 7 décembre. Dyane Adam a indiqué qu'elle terminerait son mandat comme directrice du Collège universitaire de Glendon en Ontario, qui se termine le 30 juin 1999, avant d'entrer en fonction au mois d'août 1999. L'actuel commissaire, Victor Goldbloom, a accepté de rester en poste jusque là.

Âgée de 45 ans, Dyane Adam est originaire de Casselman, une petite ville située à 45 minutes à l'est d'Ottawa. Psychologue clinique de formation, elle a pratiqué sa profession à Toronto, Sudbury et Cornwall en Ontario ainsi qu'à Rouyn-Noranda et Hauterive au Québec.

Dyane Adam a été vice-rectrice adjointe de l'Université Laurentienne entre 1988 et 1993. Elle a également siégé au sein de nombreuses organisations, dont la Table féministe francophone de concertation provinciale de l'Ontario, le Réseau des chercheuses féministes de l'Ontario français et le Réseau des intervenants en santé et en services sociaux de l'Ontario.

Le leader du gouvernement à la Chambre, Don Boudria, a vanté les qualités de la nouvelle commissaire. «Le docteur Dyane Adam possède clairement les compétences, le bagage et l'expérience nécessaires pour bien s'acquitter des responsabilités de ce poste, déclare Don Boudria. Elle possède une feuille de route impressionnante et elle est une candidate idéale, compte tenu de ses vastes connaissances et de son intérêt passionné pour la promotion et la protection des droits linguistiques de tous les Canadiens.»

Une grande «dérangeuse»

Le sénateur libéral Eymard Corbin, de Grand Sault au Nouveau-Brunswick, a invité Dyane Adam à brasser la cage du gouvernement durant son mandat de sept ans. «Je voudrais vous encourager à être une grande dérangeuse», a dit le sénateur acadien.

Le secrétaire parlementaire de la ministre du Patrimoine canadien, Mauril Bélanger, souhaite également que Dyane Adam secoue le pommier linguistique. «Sans broyer du noir, il ne faut pas voir la vie en rose, a-t-il indiqué. Il y a un laxisme institutionnel au sein du gouvernement. Votre rôle, c'est de déranger.»

«J'ai une réputation d'être une

Dyane Adam.

dérangeuse, mais pas pour n'importe quoi et pour n'importe quelle cause, indique pour sa part Dyane Adam. Je n'ai pas toujours fait l'unanimité. J'ai souvent été controversée. Mais d'un autre côté, je crois que je me devrai de rassembler le plus de monde possible pour pouvoir forcer les changements.»

La députée de Rimouski-Mitis, Suzanne Tremblay, du Bloc québécois, a souligné que Dyane Adam avait une connaissance du Québec et du Canada, de même qu'une vision large de la francophonie canadienne qui fait place à la diversité. «Le Bloc québécois souscrit à la nomination de Dyane Adam parce que nous croyons que cette femme saura reconnaître les différences fondamentales qui existent entre les communautés minoritaires au Québec et au Canada et qu'elle saura en témoigner dans ses études et ses prises de positions.»

«J'ai passé ma vie à promouvoir la réalité canadienne et aussi à défendre et à promouvoir l'épanouissement et le développement des communautés en milieu minoritaire, affirme Dyane Adam. Je veux poursuivre le travail amorcé par le commissaire actuel Victor Goldbloom, notamment en ce qui a trait aux changements qui surviennent dans la dévolution des pouvoirs fédéraux vers les provinces ou le secteur privé. Les droits des minorités doivent être respectés.»

Elle ne se fait aucune illusion cependant. Elle est certaine qu'elle va vivre par moments les mêmes frustrations que Victor Goldbloom qui a déjà dit avoir eu l'impression «de prêcher dans le désert» et qu'il n'était pas appuyé par le gouvernement. «J'ai appris avec les années que si on persévère, si on trouve les moyens pour dire les choses différemment, à la longue, on atteint nos objectifs», conclut Dyane Adam.

25 millions $ pour les fermiers

Pascal DUBÉ

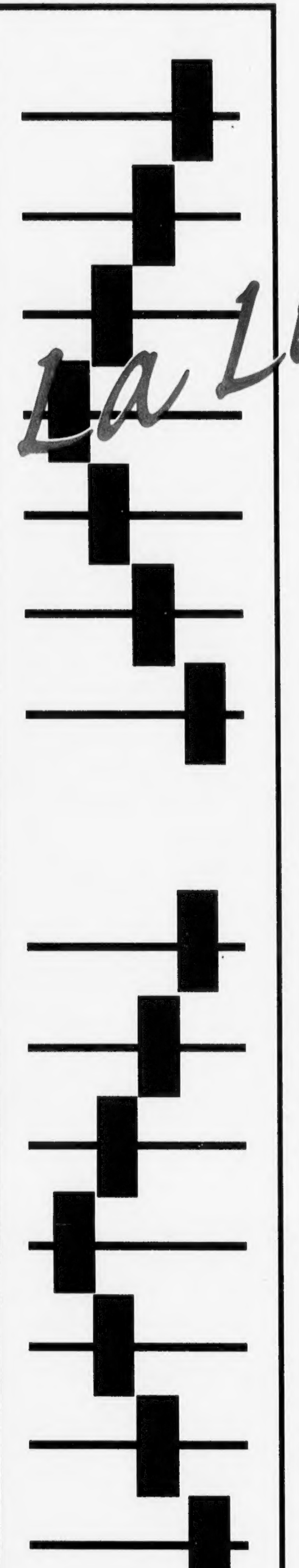
Bonne nouvelle pour les agriculteurs de la province: quelques jours avant Noël, le ministre de l'Agriculture, Harry Enns, a annoncé l'injection de 25 millions $ pour les agriculteurs en difficulté.

Ce programme de prêts est destiné à aider les producteurs agricoles à traverser la crise mondiale dans le domaine agricole. Il est accessible dès maintenant.

Chaque agriculteur dont la ferme a un revenu minimum annuel de 10 000 $ sera admissible à un prêt maximum de 50 000 $. Les corporations, fermes constituées en coopérative ou en société agricole en nom collectif pourront emprunter jusqu'à 100 000 $.

Le programme de prêts est administré par Manitoba Agriculture Credit Corporation. Les fermiers qui empruntent via ce programme disposeront d'une période de dix ans pour le remboursement de leur emprunt. Les modalités de remboursement des intérêts et du capital seront flexibles pour les deux premières années.

Rappelons que la semaine dernière, le gouvernement fédéral a lui aussi annoncé une aide financière de 900 millions $ sur deux ans pour venir en aide aux agriculteurs du pays. D'autres provinces ont également mis sur pied des programmes d'aide.



La Liberté LOISIRS

Cahier culturel et sportif.

MUSIQUE

Garder l'oreille au diapason

Si vous avez un projet musical et que vous cherchez un studio d'enregistrement, il y a de bonnes chances que le nom de Norman Dugas vous vienne aux oreilles.

Pascal DUBÉ

Norman Dugas travaille dans le monde de la musique depuis plus de 25 ans. En remportant le prix Gémeau pour la trame musicale du documentaire de Léa Pool sur Gabrielle Roy, il a reçu une reconnaissance nationale attestant la qualité de son travail. «C'est encourageant, déclare Norman Dugas. On a souvent l'impression de faire du bon travail, mais que ça passe inaperçu. Ça fait du bien de recevoir un si beau prix.»

Norman Dugas a remporté le Gémeau en septembre pour la qualité du son dans l'ensemble du film Gabrielle Roy. Un prix bien mérité pour Norman Dugas qui a été responsable de la prise de son et de la réalisation de la trame sonore du film dès le début du projet. Bien que son travail ait déjà été associé à d'autres produits ayant remporté des prix, le Gémeau est son premier honneur individuel.

«Pour le film de Gabrielle Roy, j'ai eu la chance de travailler avec la réalisatrice Léa Pool et son équipe, indique Norman Dugas.



photo: Pascal Dubé

Norman Dugas évalue à environ 20 000 $ le coût de l'enregistrement d'un disque compact.

Le film était un défi intéressant et je travaillais avec des gens intelligents et qui partageaient une même passion. On avait de belles images, l'histoire avait un fond poétique et la réalisatrice apportait une attention particulière à l'esthétique du film.»

Norman Dugas aime la variété dans son travail. Bien qu'il avoue avoir un gros penchant pour la réalisation de projets musicaux, il aime bien faire de la prise de son sur le terrain. Il n'a pas non plus de style musical bien à lui, mais il prend quand même la peine de choisir les gens avec qui il va travailler.

«La plus grande partie de ma publicité se fait de bouche à oreille, raconte Norman Dugas. Quand je rencontre des artistes, je m'assure d'être confortable avec leur style parce que dans le monde musical, un projet en amène souvent un autre. J'essaye donc de choisir des projets que j'aime.

«Je me considère vraiment chanceux d'avoir toujours du travail dans une industrie aussi incertaine que celle de la musique, indique-t-il. Je dois même refuser certains contrats parce que les gens viennent me voir et ils voudraient entrer en studio dès le lendemain. Évidemment, il y a des projets qui sont planifiés depuis des mois et je ne peux pas toujours changer les plans.»

Norman Dugas aimerait cependant voir plus de francophones s'engager dans le monde de la musique. Seulement un quart de sa clientèle est composé de francophones.

«Tout le monde est très fier de Daniel Lavoie, mais il y a un vide après lui, explique Norman Dugas. Le théâtre en français va bien, la production de films s'organise, mais il n'y a pas assez d'efforts déployés dans le monde musical. Nous devrions investir davantage, pas seulement en temps mais aussi en argent, dans la promotion et le développement de la musique.»

Il n'y a pas de journée type dans la semaine de Norman Dugas. Le réalisateur doit se conformer à l'horaire des artistes. Il rentre dans son studio, situé dans un petit bâtiment derrière sa maison sur la rue Golet à Saint-Boniface, en début de journée pour y faire de «la paperasse» et quelques coups de téléphone. Suivent ensuite les enregistrements, soit en groupe ou encore avec chaque musicien à tour de rôle.

«J'ai la chance de travailler avec des gens qui sont passionnés par la musique, affirme Norman Dugas. S'ils ne sont pas déjà des professionnels, ils aspirent généralement à le devenir, ce qui rend ma tâche plus facile. J'essaye de faire mon horaire en fonction de leur disponibilité et il y a souvent des gens qui prennent des vacances spécialement pour venir passer une semaine en studio.»

Pour Norman Dugas, le travail de réalisateur comporte plusieurs facettes. Il doit porter une attention particulière à chacun des détails, chaque son, sans jamais perdre de vue l'ensemble du projet. Il sert d'intermédiaire entre la vision de l'artiste et le produit final. Il doit également assurer un environnement de travail où tous se sentent à l'aise pour offrir la meilleure performance.

«Ça me rend heureux quand l'artiste dit que ce qu'il entend c'est son produit, qu'il ne se rend pas compte de tout le travail qui a été fait pour en arriver là, confie Norman Dugas. J'ai débuté comme musicien et je sais comment ils pensent. Je ne veux pas distraire l'artiste avec des détails d'ordre technique. Les gens ont parfois l'impression que c'est facile.

«On peut enregistrer jusqu'à quatre chansons par jour si le groupe revient d'une tournée par exemple et qu'ils ont la musique au bout des doigts, mentionne-t-il. Mais moi, je dois toujours avoir un œil sur chacun des détails. Nous avons différents micro pour enregistrer différents sons. Ça peut prendre jusqu'à trois mois pour préparer un album. Ça dépend de l'argent qu'ils ont à investir et de la qualité du produit qu'ils veulent.»

Toujours à la recherche du meilleur produit, Norman Dugas pense faire l'acquisition d'une console automatisée. Il s'agit cependant d'un investissement de plusieurs milliers de dollars, mais qui faciliterait le travail du réalisateur.

«Bien que j'appuie le développement de la technologie, je ne crois pas que tout devrait être parfait, mentionne-t-il. On tend à rendre tout trop parfait et on se préoccupe davantage de la technique que du fond du produit, du message que l'artiste véhicule. Mon travail est de rendre la technologie transparente. Je veux que le projet appartienne aux artistes. C'est leur personnalitée qui est présenté dans ce qui joue.»

Sur le bout de la langue

par Annie Bourret

Faute de temps

Manquer de temps, c'est probablement le mal du siècle. Peut-être est-ce pour cela que tant de gens essaient de **sauver du temps*? Mais il est difficile de protéger le temps d'un danger ou de la destruction, pour reprendre l'un des sens du verbe *sauver*. À la notion de *to save time* correspond l'expression correcte **gagner du temps**.

Le temps se compte. Si les termes de travail *temps partiel* et *temps plein* sont justes, il n'en est pas de même pour **temps supplémentaire* et **temps double*. Pas besoin de faire des **heures supplémentaires** pour savoir quel est l'équivalent juste de *overtime*. Par contre, elles seront nécessaires pour se rappeler des termes français correspondant à *double time*: heures majorées de 100 % et salaire majoré de 100 % (le verbe *majorer* signifie «augmenter, hausser»).

On mesure le temps en millénaire, siècle, année, semestre, trimestre, mois, semaine, jour, heure, minute et seconde. Réglons seulement l'emploi des abréviations anglaises **AM* et **PM* pour les heures. Tirées du latin, elles veulent dire *ante meridiem* (avant midi) et *post meridiem* (après midi) et reflètent le système quotidien de deux cycles de 12 heures de l'anglais. Par contre, la journée se déroule suivant un cycle de 24 heures en français, proscrivant ainsi l'emploi d' **AM* et **PM*. Outre l'influence de l'anglais, l'endurance de ces abréviations fautives pourrait provenir d'une confusion avec des tournures de la langue courante. On y admet des expressions comme «quatre heures de l'après-midi» au lieu de «16 heures» ou «huit heures du soir» pour «20 heures».

Fini de temporiser (retarder) et passons au gros morceau: pourquoi le français se paie-t-il le luxe d'une irrégularité orthographique comme *temps*? Il existe à peine une douzaine de mots avec la finale *-emps* (voir la liste). Même en tenant compte qu'il faut une orthographe différente des homophones *taon* et *tant*, on pourrait se passer du P. C'est d'ailleurs ce qu'on faisait avant l'an mille, où le mot temps s'est écrit *tens*, *tans* et *tems*. *Temps* apparaît au XIIIe siècle, époque où on a rapproché ce mot de son origine latine *tempus*. Cependant, le mot *tems* a survécu juqu'au XVIIIe siècle.

Les mots *temps* et *température* ne sont pas interchangeables. Je l'ai appris à mes dépens, en corrigeant **le temps ensoleillé** d'une de mes amies par **une température ensoleillée*. La température désigne le degré de chaleur d'un corps ou d'un lieu. Le temps, c'est l'état de l'atmosphère, comme en témoignent quantité de proverbes et d'expressions: *le temps se couvre, un temps de chien, après la pluie vient le beau temps...* En Acadie, on dira que *le temps est chagagnac* (pour parler d'un ciel qui s'assombrit, de *chagagnac* qui signifie «mal en point»). *Le temps va beausir* s'emploie aux Îles-de-la-Madeleine. Enfin, partout dans l'Est, l'expression *neiger à plein temps* évoque la neige abondante.

Mots se terminant avec *-emps*

- contretemps
- deux-temps (moteur)
- entre-temps
- espace-temps
- garde-temps (astrologie)
- longtemps
- mi-temps
- passe-temps
- plein-temps
- printemps
- quatre-temps (religion)
- temps

La langue française, ses particularités et ses difficultés vous intéresse? Annie Bourret, signe pour les journaux de l'Association de la presse francophone une chronique linguistique que *La Liberté* publie régulièrement.

Si vous avez des commentaires, faites-les parvenir par courriel à abourret@bc.sympatico.ca ou à la rédaction du journal.

Déjà vu dans La Liberté

Rencontre de famille



Dans *La Liberté*, édition du 28 décembre 1990, on pouvait lire: «La famille de Joe et Lucienne Boucher de Saint-Anne-des-Chênes a réussi là où la quasi-totalité des familles franco-manitobaines ont échoué: rester unie au Manitoba et résister à l'assimilation! Parmi les sept enfants, quatre sur cinq ont marié des francophones, les petits-enfants jouent en français et les six frères travaillent dans la francophonie à Saint-Boniface. On reconnaît, de gauche à droite: au premier plan, Michel, André, Alain, Daniel, Marc; en arrière: Joe et Lucienne Boucher, Monique et Robert.»

Recette — Carrés à la noix de coco et aux abricots

3 tasses (750 mL) de flocons de noix de coco sucrée
1/2 tasse (125 mL) de farine tout usage
1 boîte de lait concentré sucré (non pas de lait évaporé)
2 tasses (500 mL) de flocons de maïs grillés
1 tasse (250 mL) de croquants au beurre, hachés
1/2 tasse (125 mL) d'abricots séchés, hachés
1 1/2 c. à thé (7 mL) de zeste d'orange râpé

Dans un bol, mélanger la noix de coco et la farine. Incorporer en remuant le lait concentré, les flocons de maïs, le crouquant au beurre haché, les abricots et le zeste d'orange.

Étendre uniformément dans un moule à gâteau carré de 8 pouces (2 L) graissé. Cuire au four à 350°F (180°C) de 25 à 30 minutes ou jusqu'à ce que le tout soit doré. Laisser refroidir dans le moule sur une grille. Couper en carrés de 1 pouce (2,5 cm).

Donne 64 carrés.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 31

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2								■				
3									■			
4				■								
5							■					
6					■							■
7			■								■	
8					■					■		
9				■								
10		■				■		■				
11					■							
12									■			

HORIZONTALEMENT

1. Ventru.
2. Éminent, chevronné. – Cor qui pousse au sommet de la tête du cerf.
3. Importunant quelqu'un à force de répéter. – Après la communion.
4. Suinte. – Relatif au clergé.
5. Allongeai. – Période avant Noël.
6. Située. – Gentilhomme du Hainaut (1522-1568).
7. Préposition. – Harcelait de demandes importunes.
8. Époques. – Ivre. – Possessif.
9. Personnel. – Refuser, rejeter.
10. Liquide. – Graminée.
11. Indéfini. – Mammifère domestique.
12. Homme libre. – Poutre.

VERTICALEMENT

1. Champignons.
2. Personne qui participe à une émeute. – Négation.
3. Ver marin. – Exercer une action en justice.
4. Mise en ordre. – Filet pour prendre des oiseaux. – Consomme.
5. Nettoya en lavant et en frottant. – Préposition.
6. Elle habite Naples. – Conseiller de la Reine.
7. Pièce mobile d'une serrure. – Boulette à base de semoule.
8. Filet de pêche. – À la mode.
9. Personnel. – Eburnéenne.
10. Relèvent un texte de traits égrillards. – Personne de sexe féminin, quel que soit son âge.
11. Mettant par écrit. – Sali.
12. Ville de Belgique. – Restes chez soi, en parlant d'un malade.

RÉPONSES DU N° 30



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	C	O	L	O	M	B	O	P	H	I	L	E
2	A	M	A	T	E	U	R	■	E	D	I	T
3	M	E	T	A	■	R	E	P	L	E	T	E
4	B	L	I	N	D	E	■	A	V	E	R	S
5	R	E	N	T	R	A	I	R	E	■	E	■
6	O	T	E	■	A	U	D	I	T	E	■	V
7	U	T	■	A	C	C	E	D	E	R	A	I
8	S	E	T	T	E	R	■	E	S	S	O	R
9	S	■	R	E	N	A	I	S	■	E	R	E
10	A	R	O	M	A	T	E	■	B	A	T	U
11	R	O	U	I	■	E	N	R	O	U	E	S
12	D	I	S	■	U	S	A	I	T	■	S	E

Poussière du Sahel

PAR LISE GABOURY-DIALLO

Ce texte de Lise Gaboury-Diallo a malencontreusement été amputé de ses mots de la fin lors de sa parution dans Le Noël des auteurs la semaine dernière. Le revoici donc, et cette fois au complet!

En tirant sur une anse pour déplacer le coffre, la poignée de cuir s'était cassée. Finalement, avec beaucoup de difficulté, la grande malle, traînée sur le marbre poussiéreux, gisait au beau milieu de la salle. Le coffre n'avait pas été ouvert depuis si longtemps.

Le couvercle se souleva sans difficulté, silencieusement. Des vêtements, des nappes pliées, un fer à repasser, des bottes et beaucoup de papiers, de revues, de dossiers. En fouillant sous ces objets hétéroclites, je sortis un vieux livre sans titre à la couverture bleu foncé. Sans doute la jaquette en papier avait-elle été perdue. En l'ouvrant, chaque page tournée libérait quelques grains de sable, coincés entre des feuilles de papier depuis on ne sait quand... Une autre oeuvre, tirée du fond des souvenirs oubliés ici dans la malle, livrait cette même fine poussière qui s'éparpillait en flottant dans l'air.

Comment ces livres pouvaient-ils avoir accumulé autant de sable entre leurs pages? Ils avaient pourtant été rangés sous un amas de linge et le tout se trouvait au fond d'un coffre hermétiquement clos. De plus, la malle avait été placée dans une armoire fermée au fond d'une petite chambrette qui servait de garde-robe.

Cette poussière granuleuse et rouge que les livres recelaient comme un mystère tomba sur le sol. Elle finirait tôt ou tard à être balayée par le vent et elle se fondrait à nouveau aux dunes du désert du Sahel.

Voici la clé de l'énigme qui explique l'origine de ce sable caché dans quelques livres retrouvés au fond d'un coffre de voyage.

juillet 1983

Assise sous la véranda maintenant ombragée à cause du grand palmier-dattier où vivent une multitude d'oiseaux bruyants, je lève la tête pour les observer. Ils s'affairent au dessus des pochettes qui deviendront leurs nids, suspendus par leurs petites pattes, en se balançant comme des pendules avec la tête noire en bas. Ces oiseaux au corps jaune vif se mettent à causer dès les premiers rayons de lumière. Leur vacarme me réveille tous les jours. J'aime écouter leurs pépiements et j'essaie de deviner les sujets de conversation qui les animent à ce point. Ce matin, il me semble qu'il y a une agressivité ou une nervosité inhabituelle. Je les entends malgré ma nouvelle distraction, la baguette encore chaude du boulanger vient d'être livrée.

Comme le café est prêt, j'ouvre tout grand les portes. Il faut le faire très tôt le matin pour que la maison puisse respirer, pour que l'air circule un peu avant qu'on ne referme les volets pour empêcher la chaude lumière de pénétrer dans nos appartements. Dès 9 h du matin, la chaleur écrasante monte déjà comme le mercure sur le thermomètre illisible cloué sur le battant de la porte de la cuisine.

Nous avons quelques heures pour saisir le matin frais entre les murs de béton, avant que le soleil vibrant d'une intense chaleur ne nous prenne d'assaut. Mon mari vient de se joindre à moi pour le petit déjeuner. Les hommes de service travaillent depuis quelques moments déjà. Ils arrosent les fleurs et le potager, ils ratissent le sable pour enlever les débris accumulés au cours de la nuit. Ils bricolent ici et là, toujours sereins, me semble-t-il.

Bientôt, à 14 h précises, le forage de Dahra démarrera son énorme engin à gaz qu'on entend jusqu'ici, bien que nous nous trouvions à 3 km du village. C'est que dans ce calme quotidien, il n'y a que les oiseaux et le doux vrombissement de ce moteur qui se mêlent aux conversations tamisées par le vent léger. L'eau, cette bénédiction que l'on tient parfois pour acquise, elle nous est distribuée parcimonieusement: une heure dans l'après-midi, de 14 h à 15 h, puis en soirée de 19 à 20 heures.

Tout ce qui peut contenir de l'eau est rempli à ras bords: les bacs, les gourdes, le bain (qui ne sert d'ailleurs qu'à ça), les seaux. À la fin de l'heure, tout déborde de ce liquide clair.

Surtout, c'est durant ces courtes et précieuses heures que les douches sont prisées, car deux fois par jour, en ouvrant le robinet, l'eau tombe, souvent froide, mais parfois tiède et tellement agréable. Sur le coup, on est brusquement revigoré par la douche fraîche. Et je ne crois pas qu'on s'y habitue vraiment, malgré la conviction de mon mari. L'eau, tous en profitent: bêtes, plantes et hommes. Tous les jours, elle jaillit miraculeusement. L'eau d'hier qui reste dans les seaux est vidée et les fleurs sont assouvies, le potager à nouveau noyé dans la chaleur montante.

Je savoure le café chaud et la baguette croustillante lorsqu'en levant la tête, j'aperçois mon invitée qui descend se joindre à nous. Nous bavardons, heureuses de nous retrouver après une bonne nuit de sommeil. Nous planifions notre journée de loisir.

Après avoir déambulé dans notre oasis en plein désert, nous aidons Aïssatou avec le repas du midi puis nous l'aidons à tout ranger une fois que nous avons fini de manger l'excellent *yassa* (poulet au citron). Je pense qu'il serait amusant de faire des beignets. J'envoie Aïssatou prendre des oeufs au poulailler. Comme c'est une marche d'environ une quinzaine de minutes, mon amie et moi, nous nous installons sur les marches de la véranda.

Aïssatou part avec un grand bol posé en équilibre sur sa tête. Elle marche lentement, son pagne s'ouvrant parfois sur ses mollets maigres et musclés. Sa main se lève pour tenir un côté du grand récipient: elle se tourne légèrement pour dire bonjour à un passant. C'est Lô, le jardinier, et une partie des salutations me parvient comme un soupir psalmodié sur une petite brise.

- «*A salam malékoum*, Lô. Avez-vous la paix?»

- «*Malékoum salam*. La paix seulement...»

- «*Ana wa*...» Je perds la suite que je devine de toute façon.

Samba, mon mari se joint à nous et nous propose un petit verre de thé. Puis, je vois Aïssatou au loin, revenant vers nous. Elle crie et gesticule mais je ne comprends pas. Je me lève rapidement parce que je sens qu'elle nous annonce quelque chose sur un ton de voix anormalement excité. Elle court maintenant. Elle tient l'énorme bol vide à bout de bras. Elle ne se soucie pas de sa démarche digne et posée, elle se hâte: de loin elle crie à pleins poumons en pointant vers le ciel.

«Qu'est-ce qu'elle dit?» je me tourne précipitamment vers Samba qui me traduit instantanément:

- «Le ciel tombe?» Et il ajoute, en se levant, «je ne sais pas si c'est ce qu'elle dit, je n'entends pas très bien, elle est trop loin...» Il quitte la véranda et va à sa rencontre.

Moi-même, je le suis de près. Avant de la rejoindre, Lô se trouve à ses côtés et ensemble, ils se parlent, la tête levée vers l'est. Je me retourne automatiquement pour voir ce qu'ils observent et je m'arrête brusquement. Au loin, le bleu pâle au-dessus des grands arbres est coupé d'un large voile gris. Est-ce la pluie tant attendue?

Aïssatou est hystérique, Lô silencieux, ma copine perplexe. La bonne répète encore une fois que le ciel s'écrasera sur nous comme une malédiction. Mon mari explique que ce ne sont pas des nuages qui avancent sur nous. Lô hoche la tête d'un air convenu. Mais moi, je ne comprends toujours pas, je n'ai jamais rien vu de pareil.

- «C'est une tempête de sable, une grosse, il me semble», explique Samba. «Il faudra tout fermer, les portes et les fenêtres. Le sable, ça s'infiltre partout!»

Lô murmure son approbation.

Aïssatou s'est vite calmée, elle reprend le dessus. Ma copine et moi pensons aussitôt aux tempêtes de neige mais Samba explique que les deux ne se ressemblent pas: le sable ne fond pas au contact de la peau, il ne s'accroche pas joliment, pour un instant, aux cils. Aïssatou, Lô et mon mari, comme bons Sahéliens qu'ils sont, savent de quoi il s'agit. Toutefois, aucun d'eux n'a jamais de son vécu vu une tempête de l'envergure de celle qui roule sur nous aujourd'hui.

La bonne se met au travail avec un aplomb que je trouve surprenant, vu son excitation d'il y a quelques minutes. Tous s'y mettent: les réceptacles d'eau sont recouverts de bâches, tous les volets et toutes les portes sont refermés au rez-de-chaussée. Certaines portes se rebiffent, comme celle de la cuisine qui donne sur la cour arrière. Éternellement béante puisqu'inusitée, elle grince sur ses gonds et doit être poussée pour être mise en place.

Mon mari, mon amie et moi, nous montons et de la galerie qui surplombe la cour, nous scrutons l'horizon qui s'obscurcit très vite. Je n'entends plus mes oiseaux jacasser dans le feuillage touffu du grand arbre qui se dresse sous les fenêtres de notre chambre à coucher. L'étoffe qui semble être tirée devant le soleil s'assombrit d'une coulée d'encre.

Aïssatou entre en trombe en criant ses ordres aux hommes de service debout dehors, leurs visages placides tournés vers nous. Elle fait claquer les derniers volets et nous nous retrouvons dans une pénombre de crépuscule.

- «*Parena*!» déclare-t-elle.

- «Oui», je répète pour combler le silence, «tout est prêt.»

- «Il faut attendre maintenant, ajoute Samba, le sable ne tardera pas à venir.»

En effet, la nuit se dresse comme un mur et court vers nous: au-delà du périmètre de notre potager on ne voit plus rien. L'opacité de ce qui arrive sans bruit me surprend. Surprend tout le monde, puisque je n'entends plus rien.

- «Il faut rentrer!» crie Lô d'en bas. Il nous quitte d'un pas décidé. Il marche vers la concession à l'ouest où se trouve sa demeure.

Nous refermons derrière nous la dernière porte et grâce à quelques rais de lumière faible qui éclairent notre chemin nous descendons au salon. Je regrette d'une certaine façon de ne pouvoir assister au grand spectacle en restant dehors, mais bientôt, je sens le noir nous engloutir. On ne voit plus rien.

Est-ce ainsi qu'un aveugle perçoit la réalité? Mes oreilles, sensibles au moindre bruit, ne captent absolument rien. Étrange tempête — sans neige ou pluie, sans éclairs ou tonnerre. Chaque geste devient tâtonnant.

«Il nous faut des chandelles», dit Aïssatou. Elle cherche, se cogne sur un meuble. Elle ne trouve pas, se dirige alors vers la cuisine en marmonnant. Où met-on d'habitude les chandelles? Où a-t-on laissé la lampe à pétrole? Qui a des allumettes? Elle se dirige vers la cuisine.

Ses questions me laissent indifférente. Son absence aussi. Il fait tellement noir, je pense— je ne sais pas quoi dire.

- «Plus noir que ça, on meurt!» je blague en murmurant, hésitante. Aucune réponse. Je ne sens plus la présence de qui que ce soit près de moi. Je ne vois personne. Y a-t-il quelqu'un? Je suis seule.

Maintenant le crépitement commence. Le sable fouette tout avec une furie destructrice. Tout sera enseveli. Les tympans de mes oreilles absorbent le son mât et plein des cristaux infiniment petits qui s'abattent sur la maison. Un souffle long et soutenu de nuit. Une obscurité complète comme un gouffre sans fond passe. Tout disparaît, devient invisible, insignifiant.

Seule la tempête de sable du Sahel compte. Du jamais vu... Une tempête noire comme la fin du monde. Un rideau de poussière qui couvre le soleil du Sahel d'une éclipse large, étendue, sans fin...

JOUR DE L'AN

Où passer le réveillon

Dans moins d'une semaine débutera la dernière année du XXe siècle. Voici trois endroits où vous pourrez aller célébrer le nouvel An.

Pascal DUBÉ

Pour une deuxième année consécutive, le Club de curling de Saint-Jean-Baptiste propose une soirée Casino pour «défoncer» la nouvelle année. Il en coûte 20 $ pour la soirée. Au programme: Soirée casino à compter de 20 h, encan silencieux vers les 23 h 30 suivi par les vœux du nouvel An.

«En échange de leur frais d'entrée, les gens reçoivent 30 000 $ d'argent de papier pour jouer, explique une membre du comité organisateur, Louise Daneault. Il y aura plusieurs jeux de cartes et de roulettes. Les gens qui ne veulent pas jouer peuvent échanger leur argent contre des billets pour l'encan silencieux ou le donner à quelqu'un d'autre. Après l'échange des souhaits de la nouvelle année, nous servons un goûter et du champagne. C'était ainsi l'an dernier et je crois bien que ça va être pareil encore en 1999.»

En même temps, les responsables du hockey mineur et le Club de curling de Saint-Jean-Baptiste s'associent pour organiser pour les plus jeunes une soirée dansante à la salle du Centenaire de l'endroit. L'heure et le coût d'entrée restait encore à déterminer au moment d'écrire ces lignes. Les profits de ces deux soirées seront remis aux comités organisateurs des événements.

Saint-Pierre-Jolys

À Saint-Pierre-Jolys, le comité du musée organise la Veillée du jour de l'An à la cabane à sucre. Un souper sera servi vers les 22 h et suivra une soirée avec de la musique traditionnelle. Au programme: chansons à répondre et danses en compagnie d'Yvette et d'Alex Carrière et compagnie.

«On demande aux gens de s'habiller à l'ancienne, mentionne une des organisatrices de la soirée, Lucille Carrière. Les gens doivent également réserver leur place à l'avance car nous n'avons que 90 places. C'est la première soirée du genre à la cabane à sucre et je crois que nous avons un bel endroit pour fêter sur de la musique du "bon vieux temps".»

Les billets sont en vente au Marché Mulaire de Saint-Pierre-Jolys au coût de 25 $. Les portes ouvrent à 21 h. «On sait quand ça commence, mais on ne sait pas quand ça va finir!», lance Lucille Carrière.

Saint-Boniface

Le Club La Vérendrye présente le Gala de la veille du jour de l'An le 31 décembre à compter de 18 h. L'orchestre invité, les Starlites, présentera de la musique traditionnelle. Les billets sont en vente au coût de 27,50 $ au Club La Vérendrye et les gens sont invités à réserver au 233-8997.

«C'est notre soirée traditionnelle du réveillon, explique la directrice adjointe, Mona Audet. Le cocktail sera servi à compter de 18 h. Il y aura par la suite un souper avec comme plat principal du poulet à la Kiev et comme dessert, un gâteau avec de la mousse au chocolat. La soirée se terminera vers les 1 h du matin après les échanges des vœux.»

Le Babillard

SAINT-JEAN-BAPTISTE

✎ Ne manquez pas les ***Saint-Jean Farm Days*** les 6 et 7 janvier 1999 de 8 h à 16 h 30 à la Salle du centenaire (758-3937).

AU FÉMININ

✎ Des cours d'***exercices prénatals*** (étirements, techniques de respiration, visualisation de l'accouchement...) seront offerts par Pluri-elles dès la mi-janvier à raison de six sessions d'une heure et demie. Inscriptions et renseignements: 233-1735 ou 1 800 207-5874.

✎ Pluri-elles offre un nouveau ***programme de soutien aux femmes aux prises avec un problème de violence conjugale***. Si vous avez besoin d'aide ou d'accompagnement ou si vous connaissez quelqu'un qui pourrait bénéficier de ces services, contactez Anne-Marie au 233-1735 ou 1 800 207-5874.

✎ Souffrez-vous d'***attaques de panique*** (palpitations, souffle court, transpiration ou anxiété)? Pluri-elles offrira dès le 14 janvier des sessions qui pourraient vous aider. Renseignements: 233-1735 ou 1 800 207-5874.

CONCOURS

✎ La demi-finale de la ***Dictée des Amériques*** aura lieu le samedi 23 janvier à 13 h 30 au CUSB. Les finalistes des catégories junior et senior participeront à la grande finale le samedi 10 avril à Québec (233-0211).

✎ Appel de candidatures pour le ***Prix littéraire des caisses populaires*** d'une valeur de 1 000 $. L'œuvre doit avoir été écrite en français par un seul auteur et publiée ou produite en 1997 ou 1998. Tous les styles d'écriture (fiction, poésie, littérature jeunesse...) seront considérés. Renseignements: Carlene Rummery ou Robyn Maharaj au 942-6134 (s'adresser en anglais).

PASTORALE

✎ ***À l'occasion du nouvel An***, l'archevêque de Saint-Boniface recevra les prêtres diocésains, religieux et séminaristes (le 29 décembre à 10 h 30), les religieuses (le 30 à 14 h 30), les laïcs (le 1er janvier à 14 h 30) ainsi que les diacres permanents et leurs épouses (le 16 janvier à 15 h). Bienvenue à tous (237-9851).

✎ ***Myers Briggs*** pour couples et individus à la Villa Maria les 4 et 11 février. Animatrice: Rita Lécuyer. Offande suggérée: 50 $. Inscriptions: 269-2114 avant le 22 janvier.

Sélection recueillie par Anie CLOUTIER

Vous voulez faire la promotion d'un thé-rencontre, d'une vente bric-à-brac, d'une fête communautaire, d'une réunion annuelle ou de tout autre événement communautaire? C'est facile! Vous n'avez qu'à nous télécopier l'information au 204 231-1998 **avant 17 h le lundi précédant la date de parution** *en précisant «pour le Babillard».*

Les Rendez-Vous

MUSIQUE

Le Musée de l'homme et de la nature du Manitoba présente une série de concerts gratuits mettant en vedette: ***Celtic Harpist Danishka Esterhazy*** (le 26 décembre) et ***Traditional Ukrainian Carols*** (le 3 janvier) (956-2830).

L'Orchestre symphonique de Winnipeg présente ***Bugs Bunny on Broadway*** du 29 au 31 décembre à la salle du Centenaire. Billets: 18 $ à 30 $ (949-3999).

Le 15 janvier à 20 h, ***Mondetta Stage*** accueille le pianiste Alexander Tselyakov (786-9000).

Dans sa série ***Jazz Masters Series***, le WAG présente Joe Sealy Quartet le 29 janvier à 20 h (780-3333).

Virtuosi Concerts reçoit Gryphon Trio le 9 janvier à 20 h à l'Université de Winnipeg. Billets: 12 $ enfants et 21 $ adultes (786-9000).

CINÉMA

À l'affiche de la Cinémathèque: ***The Crazy Stranger*** de Torry Gatliff du 26 au 30 décembre à 19 h 30 suivi à 21 h 30 de ***Vampire Classics: Habit*** de Larry Fessenden et ***Children's Matinee Cartoon Classics*** du 26 au 31 à 14 h (925-3457).

TRÉÂTRE

Jusqu'au 3 janvier, Prairie Theatre Exchange lève le rideau sur ***The Paper Bag Princess's Favorite Stories***. Billets: 7,50 $ (942-5483).

Dès le 7 janvier, MTC Mainstage monte ***Proposals*** de Neil Simon et à compter du 21 janvier, MTC Warehouse présente ***Cherry Docs*** de David Gow (942-6537).

• Du 12 au 30 janvier, ne manquez pas ***Laurie ou la vie de galerie*** au Cercle Molière (233-8972).

EXPOSITION

Du nouveau au WAG: ***Marion Nelson Hooker: Two Lives, One Passion***. Vernissage le 17 janvier à 14 h (786-6641).

Sélection recueillie par Anie CLOUTIER

Sports éclairs

Ligue Hanover-Taché

Classement au 21 décembre

	G	P	N	PTS
Île-des-Chênes	9	0	0	18
59ers	9	5	0	18
La Broquerie	8	4	0	16
Saint-Jean	6	6	0	12
Grunthal	4	5	1	9
Saint-Adolphe	3	8	2	8
Pine Falls	2	11	1	5

Hockey

• Présentation d'un tournoi **pee-wee** à l'aréna **Seven Oaks** du 14 au 19 janvier. Coût: 600 $ par équipe (Gary au 339-6618). • Dans la Ligue **Hanover-Taché**, les **North Stars d'Île-des-Chênes** affronteront les **Red Wings** le 29 décembre à 20 h 30 à l'aréna de **Grunthal**. Les **Hawks** de Saint-Adolphe rendent visite aux **Habs** de La Broquerie le 30 décembre à 20 h. • Les **Selects d'Eastman** joueront leurs prochains matchs contre les **Hawks de Winnipeg** le 2 janvier à **18 h 30** à l'aréna Maples et face aux **Sharks de Winnipeg** le 3 janvier à **13 h 15** à l'aréna Gateway. • Les **Cavaliers** de l'école **Pointe-des-Chênes** de Sainte-Anne-des-Chênes sont l'hôtes d'un tournoi de hockey **du 7 au 10 janvier** à l'aréna de Sainte-Anne. • Vous voulez jouer au **hockey éponge** dans une ligue ? Composez le 582-9296.

Volley-ball

• L'omnium de **Volley-ball masculin** aura lieu à l'Université du Manitoba du 8 au 10 janvier. • Une ligue de **volley-ball mixte** est à la recherche d'équipes ou de joueurs pour la nouvelle année. Coût: **20 $** pour dix semaines (**338-0046**).

Curling

• Un tournoi junior de curling aura lieu du **29 au 31 janvier** au Club de curling Pembina. La compétition est ouverte pour les jeunes de la catégorie **bantam** (Jeanette au **453-5733** ou Brian au **488-5550**).

Touch football

• La ligue de **touch football** intérieur débute en janvier. Coût: **575 $**, les équipes joueront un minimum de cinq parties (**253-3612**).

M. É. B.

Vous avez des renseignements à nous faire parvenir sur les activités sportives dans votre région? Télécopieur: 231-1998.

BASKETBALL

Joëlle Gobeil avec les Cyclones

Après avoir travaillé dans une clinique de santé à Phœnix en Arizona pendant un an, Joëlle Gobeil revient s'établir à Winnipeg, sa ville natale.

Marc-Éric BOUCHARD

Déterminée et fonceuse, rien ne peut arrêter Joëlle Gobeil. Massothérapeute à temps plein à sa clinique sur le chemin Sainte-Anne à Winnipeg, elle est également soigneuse pour les Cyclones, l'équipe winnipégoise de basketball évoluant dans la ligue internationale.

Détentrice d'un baccalauréat en psychologie de l'Université d'Ottawa et diplômé em massothérapie du collège Wellington de Winnipeg, Joëlle Gobeil adore son métier. «J'ai pratiqué la gymnastique pendant quinze ans et j'ai toujours voulu côtoyer le monde des sportifs, mentionne la jeune femme qui a eu 25 ans le 18 décembre. Quand j'avais 17 ans, j'ai subi une sévère blessure à l'épaule et j'ai eu recours aux services d'un au physiothérapeute, d'un chiropraticien et au massothérapeute j'ai réalisé que ses professionnels de la santé pouvaient nous faire beaucoup de bien.»

Née à Winnipeg, Joëlle Gobeil a vécu pendant 16 ans à Ottawa. En 1995, elle est revenue à Winnipeg poursuivre des études en massothérapie. «Mes études en psychologie m'ont permis de mieux comprendre le comportement des athlètes, souligne-t-elle. Quand j'étudiais à Ottawa, je faisais du bénévolat pour la clinique sportive de l'université. Je voulais approfondir mes connaissances en médecine sportive.»

Après avoir soigné les équipes sportives de l'Université d'Ottawa, Joëlle Gobeil a toujours été attirée par ce genre de travail. En août dernier, elle était soigneuse pour le pré-camp de l'équipe canadienne junior de hockey. En novembre elle a été embauchée par les Cyclones de Winnipeg. «Je fais beaucoup de bénévolat auprès des équipes sportives et quand les responsables de l'équipe m'ont dit que ce serait un travail rémunéré, ça m'a fait encore plus plaisir!, indique-t-elle. J'examine les athlètes et je tente de les soulager le mieux possible. Je les réfère à des physiothérapeutes et à des chiropraticiens.»

Joëlle Gobeil constate qu'il n'est pas facile pour une femme d'exercer le métier de soigneuse dans un monde d'homme. «Quand c'est une femme, les athlètes sont plus distraits et nous ne sommes pas à l'abri des agressions, affirme-t-elle. Mais il y a de plus en plus de femmes dans le domaine et les athlètes se sont adaptés à cette réalité. Les joueurs de basketball sont très gentils et je me sens à l'aise de faire mon travail. L'entraîneur des Cyclones, Darryl Dawkins, est très sympathique et il nous raconte plusieurs blagues. J'aime bien mon expérience et ça me permet de connnaître davantage le basketball.»

Depuis qu'elle est toute petite, Joëlle Gobeil rêve de participer un jour à des Jeux olympiques. «Quand je veux faire quelque chose, je fais tout en mon possible pour réaliser mes objectifs, ajoute-t-elle. Ce n'est pas comme athlète, mais à titre de soigneuse que j'espère accompagner une équipe canadienne à des Jeux olympiques. D'ici là, j'exerce mon métier avec une grande passion.»



photo: Marc-Éric Bouchard

Joëlle Gobeil: «La massothérapie m'apporte beaucoup de satisfaction.»

ACTIVITÉS EXTÉRIEURES

Des idées pour profiter de l'hiver!

L'hiver et la neige sont finalement arrivés, et sont là pour rester! *La Liberté* vous suggère des activités à pratiquer seul, en couple ou en famille pendant les Fêtes.

Pour patiner à l'extérieur, essayez *l'étang à canard du parc Assiniboine* (2355 avenue corydon) * le *ruisseau Bunn* (angle McIvor et Rothesay) * le *complexe Harbourview* dans le parc Kil-Cona (1867 chemin Springfield) * la *piste hivernale Kildonan-rivière Rouge* du parc Kildonan (2021 rue Main) * l'étang à canard du *parc Saint-Vital* (190 chemin River).

Pour le ski de fond, empruntez les pistes suivantes: la forêt du *parc Assiniboine* * le *parc Crescent Drive* (chemin Crescent à l'est de la route Pembina) * le parc Kildonan et son *parcours de golf* * le *complexe Harbourview* * le *parc La Barrière* (au sud de Waverley et de la route périphérique) * Le *parc Saint-Vital* * Le *centre communautaire Wildwood* (271 chemin North).

Pour la joie des glissades, *différents parcs s'offrent à vous:* les parcs du ruisseau Bunn, Civic (angle Kimberley et London), Crocus (angle Redonda et Victoria), Crescent Drive, Fort-Rouge (angle River et Lewis), Fraser (angle Fraser Grove et Woodvale), Assiniboine , Whittier (angle Saint-Joseph et Messager) , Westview (1 rue Midland), et Saint-Vital. On peut aussi se rendre aux *centres communautaires* Tuxedo (368 boulevard Southport) et du parc Roblin (640 rue Pepperloaf).

Marchez le long des sentiers d'hiver! Empruntez le sentier qui va de la *piscine Boni-Vital jusqu'au parc King George* * *La piste de la rivière* du parc Assiniboine * La *piste cyclable* sud du parc Saint-Vital * le *parc Kildonan* * *Le Sentier Saint-Vital* (angle Chemin St-Mary's et Dakota) * le *parc Notre-Dame* (rue Notre-Dame jusqu'à la rivière Seine).

Pour louer des planches à neige, rendez-vous au *parc Civic*, au *parc Crocus*, au *complexe Harbourview*, au *parc Westview* ou au *parc Woodhaven*.

Le zoo du parc Assiniboine est ouvert tous les jours de 10 h à 16 h. Le 25 décembre, il sera ouvert de midi à 16 h. L'exposition *Lights of the Wild* est présentée tous les soirs de 17 h 30 à 21 h jusqu'au 3 janvier.

Compilé par Marc-Éric BOUCHARD

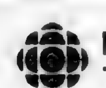


Les retrouvailles

C'est le 3 décembre 1948 que les Habs de La Broquerie jouaient le premier match de leur histoire dans la ligue Hanover-Taché. Pour souligner le 50e anniversaire de la l'équipe de La Broquerie, six joueurs des équipes du début ont fait la mise au jeu officielle lors de la partie du 5 décembre. De gauche à droite: Georges Boily, Marcien Boily, Denis Nadeau, Alphonse Boily, Gérard Pelletier et Gérard Tétrault.



Télé-horaire de la semaine du 28 décembre 1998 au 3 janvier 1999



Radio-Canada Télévision Manitoba

Du lundi au vendredi de 6 h à 15 h 59

6h00 Pacha et les chats
6h10 Pacha et les chats (V)
6h30 Iris le gentil professeur
6h35 Iris le gentil professeur (V)
➤ 7h00 Matin express
Ciné-Matin: **Babar** (V)
8h25 Les Contes de Pierre Lapin et ses amis (V)
9h00 Les 3 Mousquetaires
Spot et ses grands-parents vont au carnaval (V)
10h00 Attention, c'est chaud!
La Messe du Jour de l'an (V)
10h30 Liza (L au J)
11h00 Romuald (V)
11h30 Lingo
12h00 Le Midi
Les Souris des quatre saisons (V)
12h30 L'Allée du roi
13h30 Histoires fantastiques
14h00 La Vraie Vie
Le Menu (V)
15h00 Les Chatouilles
15h01 La Maison de Ouimzie
15h30 Rouli-roulotte (L et Ma)
La Boîte à lunch (Me au V)
15h45 Petite étoile
15h59 0340

Lundi

16h00 Woof!
16h24 0340
16h30 Bêtes pas bêtes+
16h55 0340
17h00 Watatatow
17h30 La Tête de l'emploi
18h00 Mr. Bean
18h30 Courants du Pacifique
19h00 Les Voyages de Gulliver
➤ 20h00 Ciné-fête Chevrolet: **Les 101 Dalmatiens.** *É.-U. 1996. Comédie*
22h00 Le Téléjournal
22h30 Les Nouvelles du sport
22h58 De bouche à oreilles
0h30 Fin des émissions

Mardi

16h00 Les Histoires fantastiques d'Allen Strange
16h24 0340
16h30 À la poursuite de Carmen Sandiego
16h55 0340
17h00 Watatatow
17h30 La Tête de l'emploi
18h00 Manitoba ce soir
18h30 L'Accent francophone
19h00 Les Voyages de Gulliver
➤ 19h00 Ciné-Fête Chevrolet: **André**. *É.-U. 1994. Comédie.*
22h00 Le Téléjournal
22h30 Manitoba ce soir
23h00 Les Nouvelles du sport
23h28 Découvertes
➤ 0h28 Cinéma: **Splash**. *É.-U. 1984. Comédie.*
2h45 Fin des émissions

Mercredi

16h00 Les Aventures de la courte échelle
16h24 0340
16h30 Les Débrouillards
16h55 0340
17h00 Watatatow
17h30 La Tête de l'emploi
18h00 Montréal ce soir
➤ 19h00 Les Voyages de Gulliver
20h00 L'Ecuyer–Les meilleurs moment des 50 dernières années
21h00 1998–La Revue nationale
22h00 Le Téléjournal
22h30 Manitoba ce soir
23h00 Les Nouvelles du sport
➤ 23h28 Vues d'ici: **Le Déclin de l'empire américain.** *Can. 1985.*
1h35 Fin des émissions

Jeudi

16h00 Super Mécanix
16h24 0340
16h30 Les Maîtres des sortilèges
16h55 0340
17h00 Watatatow
17h30 La Tête de l'emploi
18h00 Manitoba ce soir
18h30 Mr. Bean
19h00 Les Voyages de Gulliver
20h00 Riverdance
21h00 1998–La Revue internationale
22h00 Le Téléjournal/Le Point
23h00 Bye Bye 98
➤ 0h05 Cinéma: **entre deux plages.** *É.-U. 1988. Drame sentimental.*
2h20 Fin des émissions

Vendredi

16h00 La Magie du miroir
16h24 0340
16h30 Les Nouvelles Aventures des Robinson Suisse
16h55 0340
17h00 Petit bec en hiver
17h30 Eugénio
18h00 Le Téléjournal
18h07 Vœux fédéraux
18h15 Romuald
18h30 Mr. Bean
19h00 Ciné-Fête Chevrolet:
➤ **Astérix et les Indiens.** *All. 1994. Film d'animation. Sachant que la potion magique concoctée par le druide Panoramix est à la source de son incapacité à mener à terme sa conquête de la Gaule, Jules César fait enlever le vieillard.*
21h00 Bye Bye 98 en reprise
22h07 Le Téléjournal
22h30 2000 ans de cinéma: Jésus de Nazareth
1h35 Fin des émissions

Samedi

7h00 Benjamin
7h15 Corinne & Colin
7h31 Souris des villes, souris des champs
8h00 La Bande à Dingo
8h30 Les 101 Dalmatiens
9h00 Couacs en vrac
9h30 Doug
10h00 Princesse Sissi
10h30 Animaniacs
11h00 Franc-Croisé
11h30 Mr. Bean
12h00 Le Midi
➤ 12h30 Cinéma: **Au secours du petit panda.** *É.-U. 1995. Film d'aventures. Un garçon de 10 ans se rend en Chine pour voir son père, qu'il n'a pas vu depuis deux ans. Ce dernier, un naturaliste, se consacre à la conservation des pandas géants, qu'on ne trouve plus que dans les forêts de bambou des montagnes de la Chine.*
14h30 Histoire de compositeurs
15h30 Les Aventures du jeune Indiana Jones
16h30 L'Arche de Noé
17h00 21e Festival mondial du cirque de demain
18h00 Ce soir
18h30 Mr. Bean
➤ 19h00 Ciné-fête Chevrolet: **L'Opus de M. Holland.** *É.-U. 1995. Comédie dramatique. Un musicien, désireux d'assurer la sécurité de sa famille, accepte d'enseigner dans une école secondaire, convaincu qu'il ne s'agit là que d'un intermède dans sa carrière de compositeur.*
22h00 Le Téléjournal
22h30 Les Nouvelles du sport
➤ 22h55 2000 ans de cinéma: Jésus de Nazareth
2h20 Fin des émissions

Dimanche

7h00 Petit ours
7h15 Monsieur Bonhomme
7h30 Arthur
7h45 Fennec
8h00 L'Aurore boréal d'Ali
8h30 Quasimodo
9h00 Timon & Pumbaa
9h15 Parcelles de soleil
9h30 Pierre et le loup
10h00 Le Jour du Seigneur
11h00 Scully rencontre
11h30 Médias
12h00 Le Midi
12h30 La Semaine verte
13h30 Second Regard
14h00 De bouche à oreille
15h30 Horizons
16h30 Branché
17h00 La Course destination monde
18h00 Ce soir
18h30 Découverte
19h30 Les Beaux dimanches: **Qui étiez-vous Monsieur P.?**
21h00 Les Beaux dimanches: **Joe**
22h00 Le Téléjournal
22h30 Suspect numéro 1
23h30 Les Nouvelles du sport
➤ 0h00 Ciné-Club. **Les Parapluies de Cherbourg.** *Fr. 1963. Mélodrame musical. À Cherbourg, une veuve ne voit pas d'un bon œil l'idylle de sa fille avec un jeune garagiste. Celui-ci étant appelé à faire son service militaire en Algérie, la jeune fille se donne à lui avant son départ. Enceinte et sans nouvelle de lui, elle accepte, sur les instances de sa mère, d'épouser un bijoutier, qui consent à ce que l'enfant à naître porte son nom.*
1h40 Fin des émissions

TVA

Du lundi au vendredi de 4 h 30 à 16 h

4h30 Infopublicités
5h00 Salut, bonjour! (L à Me)
5h30 Bugs Bunny (J et V)
➤ 6h00 Ciné-congé: **L'Épopée de Bugs Bunny** (J)
Le Pierrafeu fait feu (V)
8h00 Diana, sa vraie histoire
Vision mondiale (V)
9h00 Tailleler et fille
10h00 Aimer
➤ 10h30 Bugs Bunny (L à Me)
Ciné-congé: **La cage aux folles II** (J)
Bonjour les vacances II (V)
10h45 J.E. en direct
10h58 Le TVA, Édition du midi
12h30 Boutique TVA
➤ 13h30 Les feux de l'amour (L à J)
Ciné-congé: **Le Pirate de mes rêves** (V)
14h30 Top modèles (L à J)
15h00 Bugs Bunny (L à J)
16h00 Beverly Hills, 90210

Lundi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Tarzan
➤ 18h00 Festival John Candy: **Voyage tous risques**. *Am. 1987. Comédie. Malgré qu'il ait hérité d'un compagnon de voyage plutôt encombrant, un cadre tente désespérément et par tous les moyens de rejoindre sa famille à Chicago*
18h30 Les ailes de la mode
19h00 Beverly Hills, 90210
20h00 Salle d'urgence
21h00 Le TVA, Édition réseau
21h30 Les Francofolies
22h30 TVA Sports
22h58 Infopublicité
0h58 Fin des émissions

Mardi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Tarzan
18h00 Un peuple qui chante pour le chum
➤ 19h00 Festival John Candy: **Tribunal Fantôme**. *Am. 1991. Comédie. Après avoir commis une infraction mineure dans un étrange village, des voyageurs ont maille à partir avec un juge centenaire particulièrement sévère.*
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Les Francopholies
22h30 TVA Sports
22h58 Infopublicité
0h58 Fin des émissions

Mercredi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Tarzan
18h00 La Poule aux œufs d'or
18h30 Caméra choc
➤ 19h00 Festival John Candy: **Ma Blonde, ma mère et moi.** *Am. 1991. Comédie sentimentale. Nouvellement fiancé, un célibataire de 38 ans a du mal à se libérer de l'emprise de sa mère, une femme possessive avec qui il demeure.*
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Les Francofolies
22h30 TVA Sports
23h01 Infopublicités
1h01 Fin des émissions

Jeudi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Tarzan
18h00 Un monde de chiens
18h30 Politiquement Colette
➤ 19h00 Festival John Candy: **Armé et dangereux.** *Am. 1986. Comédie policière. Un ex-policier devenu agent de surveillance découvre que son employeur sert de paravent à un gangster.*
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Les Francofolies
22h30 TVA sports
22h58 Infopublicité
0h58 Fin des émissions

Vendredi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Tarzan
18h00 Album 98
➤ 19h00 Festival John Candy: **Mais qui est Harry Crumb?** *Am. 1989. Comédie policière. Un détective plus maladroit qu'efficace enquête sur l'enlèvement de la famille d'un millionnaire.*
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Les Francofolies
22h30 TVA sports
23h02 Infopublicité
1h02 Fin des émissions

Samedi

5h00 Infopublicités
6h00 Bugs Bunny
➤ 7h00 Ciné-congé: **Banco pour un crime.** *Am. 1992. Comédie policière. en voyage en Europe, un couple d'Américains est mêlé à une affaire de meurtre suite à la découverte du cadavre d'une femme riche.*
9h00 Boutique TVA
10h00 *À communiquer*
10h30 Bugs Bunny
11h00 Le championnat de quilles
12h00 Infopublicités
14h00 Fleurs et jardins
14h30 Vins et fromages
➤ 15h00 Ciné-pop: **Retour au Lagon bleu.** *Am. 1991. Drame. Naufragés sur une île déserte, deux enfants doivent affronter seuls les périls de la vie.*
17h00 Le TVA, édition 18 h
➤ 17h30 Ciné-extra: **Doc Hollywood.** *Am. 1991. Comédie. En route vers Hollywood où il compte faire fortune, un jeune docteur ambitieux voit ses plans d'avenir bouleversés lorsqu'il tombe en panne dans un patelin.*
➤ 19h30 Ciné-extra: **Medecine Man**. *Am. 1992. Film d'aventures. En Amazonie, un chercheur obtient l'aide d'une femme-médecin pour trouver la formule d'un sérum contre le cancer.*
22h00 Le TVA, édition réseau
22h25 TVA sports
➤ 22h54 Ciné-lune: **Nostradamus.** *G.-B. 1994. Drame biographique. Évocation de la vie de Nostradamus, célèbre astrologue et médecin du XVIe siècle.*
1h24 Infopublicité
1h54 Fin des émissions

Dimanche

5h00 Infopublicités
6h00 Salut, bonjour!
9h00 Vision mondiale
10h00 Évangélisation 2000
10h30 Complètement marteau
11h00 Fais-en ton affaire!
11h30 Infopublicité
➤ 13h00 Ciné pop: **La guerre des abîmes.** *G.-B. 1980. Film de science-fiction. Une expédition scientifique tente de renflouer l'épave du Titanic pour des raisons stratégiques.*
➤ 15h00 Cinéma en famille: **Shout.** *Am. 1991. Drame de mœurs. Un jeune orphelin placé dans une maison d'accueil pour garçons devient amoureux de la fille du très autoritaire directeur de l'endroit.*
17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 La Bande à Picsou: Le Trésor de la lampe perdue
➤ 19h00 Ciné-dimanche. **S.O.S. Fantômes.** *Am. 1984. Comédie fantaisiste. Des experts en phénomènes paranormaux se lancent en affaires comme chasseurs de fantômes.*
21h00 Le TVA Édition réseau
21h25 TVA sports
21h51 Vins et fromages
22h21 Évangélisation 2000
22h51 Infopublicités
0h21 Fin des émissions

Le Jour du Seigneur:
le dimanche 3 janvier à 10 h à la SRC
Office des Laudes célébré au monastère des sœurs de la Visitation à Ottawa

TV5 La Télévision Internationale

Du lundi au vendredi de 5 h 00 à 15 h 30

5h00 Méditerranéo (L)
Olympica II (Ma)
Funambule (Me)
Pas si bête que ça! (J)
Si j'avais les ailes d'un ange (V)
5h30 Télématin
7h30 Bus et compagnie
8h15 C'est la vie (L)
C'est la vie (Ma)
C'est la vie (Me)
Viva (J)
Outremers (V)
9h00 Olympica II (L)
La 50e avenue (Ma)
Bons baisers d'Amérique (Me)
Panorama (J)
Cap aventure (V)
9h30 Festival du rire de Rochefort (L)
Festival international de la chanson de Granby (Ma)
Le musée égyptien du Caire 1/2 (Me)
Le musée égyptien du Caire 2/2 (J)
Parole d'expert (V)
10h30 Voilà Paris
11h00 Journal de TV5
11h15 Zig zag café
12h00 Le chemin brut de Lisette et Romain (L)
Le roman du music-hall 1/2 (Ma)
Reflets (Me)
Petit (J)
Faxculture (V)
12h55 Revue de presse canadienne (V)
13h00 Alice (Ma)
Espace francophone (Me)
Découverte (V)
13h30 Autant savoir (L)
Les carnets du bourlingueur (Ma)
Habitat traditionnel (Me)
Grand tourisme (J)
Horizons francophones (V)
14h00 Le journal de France 3
14h25 Le journal du temps
14h30 La chance aux chansons
15h15 Gourmandises
15h30 Des chiffres et des lettres

Lundi

16h00 Journal suisse
16h30 Pyramide
17h00 Voilà Paris
17h30 La 50e avenue
18h00 Journal de France 2
18h30 La vie à l'endroit
20h05 Festival international de la chanson de Granby
21h00 Cinéma du Québec
21h30 Journal belge
22h00 L'Ecran témoin
23h15 Soir 3
23h42 Le journal du temps
23h45 Musiques au coeur
1h15 Télécinéma
1h45 Reflets
2h45 Voilà Paris
3h15 La chance aux chansons
4h00 Gourmandises
4h15 Paris chic choc
4h45 Journal de TV5

Mardi

16h00 Journal suisse
16h30 Pyramide
17h00 Voilà Paris
17h30 Bons baisers d'Amérique
18h00 Journal de France 2
18h30 Fin de millénaire
19h30 Télécinéma
20h30 Concert au Palais Royal
21h35 Journal belge
22h05 Le musée égyptien du Caire
23h00 Emission à communiquer
23h15 Soir 3
23h42 Journal du temps
23h45 Carmen
2h45 Voilà Paris
3h15 La chance aux chansons
4h00 Gourmandises
4h15 Sport Africa
4h45 Journal de TV5

Mercredi

16h00 Journal suisse
16h30 Pyramide
17h00 Voilà Paris
17h30 Panorama
18h00 Journal de France 2
18h30 Le monde de TV5 : Envoyé spécial
20h30 Marie Michèle Desrosiers chante Noël
21h30 Journal belge
22h00 Le musée égyptien du Caire 2/2
23h00 À communiquer
23h15 Soir 3
23h42 Le journal du temps
23h45 Fin de millénaire
0h45 Télécinéma
1h45 Festival international de la chanson de Granby
2h45 Voilà Paris
3h15 La chance aux chansons
4h00 Gourmandises
4h15 Musiques, musique
4h45 Journal de TV5

Jeudi

16h00 Journal suisse
16h30 Pyramide
17h00 Voilà Paris
17h30 Cap aventure
18h00 Journal de France 2
18h30 Le Cirque du Soleil à Las Vegas
19h00 Tapis rouge au Casino de Paris
23h15 Soir 3
23h45 La vie à l'endroit
1h20 Le Cirque du Soleil à Las Vegas
1h45 Bon week-end
2h45 Voilà Paris
3h15 La chance aux chansons
4h00 Gourmandises
4h15 Espace francophone
4h45 Journal de TV5

Vendredi

16h00 Journal suisse
16h30 Pyramide
17h00 Voilà Paris
17h30 Les arts et les autres
18h00 Journal de France 2
18h30 Le plus grand cabaret du monde
20h30 Le roman du music hall (2e partie)
21h30 Journal belge
22h00 Concert de rap
23h15 Soir 3
23h42 Le journal du temps
23h45 Revue de presse canadienne
0h00 Petit
1h35 Monsieur Goscinny
3h00 Voilà Paris
3h30 La chance aux chansons
4h15 Alice
4h45 Journal de TV5

Samedi

5h00 A communiquer
5h50 Revue de presse canadienne
6h00 Référence
6h30 Visions d'Amérique
6h45 C'est à dire
7h00 Découverte
7h30 Bus et compagnie
8h30 Le petit journal
9h00 Funambule
9h30 Sport Africa
10h00 Y'a pas match
10h30 Horizons francophones
11h00 Journal de TV5
11h15 Franc parler
11h30 Temps d'affaires
12h00 Les arts et les autres
13h00 Génies en herbe
13h30 Pas si bête que ça!
14h00 Journal de France 3
14h25 Le journal du temps
14h30 Outremers
15h30 Fleurs et jardins
16h00 Journal suisse
16h30 Thalassa
17h30 Vins et fromages
18h00 Journal de France 2
18h30 Tapis rouge au casino de Paris
20h30 Paris chic choc
21h00 Jazz en folie
21h30 Journal belge
22h00 Les aventures de Momo
23h00 Rose
23h30 Soir 3
23h42 Le journal du temps
23h45 La nuit de la techno
1h15 A communiquer
1h45 Les arts de la liberté
2h30 Magellan
3h00 Viva
3h45 Méditerranéo
4h15 Y'a pas match
4h45 Journal de TV5

Dimanche

5h00 Les carnets du bourlingueur
5h30 Cap aventure
6h00 Temps d'affaires
6h30 Rêves en Afrique
7h00 Signes
7h30 Bus et compagnie
8h30 Le petit journal
9h00 Musiques au coeur
10h30 Vins et fromages
11h00 Journal de TV5
11h15 Journal des arts et du spectacle
11h30 Fleurs et jardins
12h00 Vivement dimanche
14h00 Journal de France 3
14h25 Le journal du temps
14h30 Les plumes font leur cirque
16h00 Journal suisse
16h30 Paris chic choc
17h00 Le roman du music hall (2e partie)
18h00 Journal de France 2
18h30 Les arts de la liberté
19h00 Grands gourmands
19h30 Pour vents et piano
20h30 Vertige feuillère
21h30 Journal belge
22h00 Fin de millénaire
23h00 Musique, musiques
23h35 Soir 3
23h42 Le journal du temps
23h45 Tapis rouge au casino de Paris
1h45 La nuit de la techno
3h30 L'écran témoin
4h45 Journal de TV5

RDI

Du lundi au vendredi de 4 h 30 à 20 h

4h30 Le monde ce matin
5h00 Matin express
8h00 Le monde ce matin
8h30 Médias (L)
Le poin (Ma-V)
9h00 L'Atlantique en direct
10h30 Le Québec en direct
11h00 Le midi
11h30 Le Québec en direct
13h00 L'Ontario en direct
14h00 L'Ouest en direct
15h00 Nouvelles,bourse,météo, bulletin de santé
15h35 Le journal de France 2
16h00 Aujourd'hui
17h00 Euronews
17h30 Capital actions
18h00 Le monde ce soir
19h00 Grands reportages
20h00 Le journal RDI

Lundi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui-Édition Atlantique et de l'Ontario
22h00 Édition Québecoise
22h30- Le Canada aujourd'hui-Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le teléjournal
0h00 Capital action
0h30 Maisonneuve à l'écoute
1h30 Le journal du Pacifique
2h00 Le journal de Québec
2h30 Le journal de l'Ontario
3h00 Le téléjournal
3h30 Le point
4h00 Le journal de l'Atlantique

Mardi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui-Édition Atlantique et de l'Ontario
22h00 Édition Québecoise
22h30- Le Canada aujourd'hui-Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le téléjournal
0h00 Capital action
0h30 Maisonneuve à l'écoute
1h30 Le journal du Pacifique
2h00 Le journal de Québec
2h30 Le journal de l'Ontario
3h00 Le téléjournal
3h30 Le point
4h00 Le journal de l'Atlantique

Mercredi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui-Édition Atlantique et de l'Ontario
22h00 Édition Québecoise
22h30- Le Canada aujourd'hui-Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le téléjournal
0h00 Capital action
0h30 Maisonneuve à l'écoute
1h30 Le journal du Pacifique
2h00 Le journal de Québec
2h30 Le journal de l'Ontario
3h00 Le téléjournal
3h30 Le point
4h00 Le journal de l'Atlantique

Jeudi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui-Édition Atlantique et de l'Ontario
22h00 Édition Québecoise
22h30- Le Canada aujourd'hui-Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le téléjournal
0h00 Capital action
0h30 Maisonneuve à l'écoute
1h30 Le journal du Pacifique
2h00 Le journal de Québec
2h30 Le journal de l'Ontario
3h00 Le téléjournal
3h30 Le point
4h00 Le journal de l'Atlantique

Vendredi

20h30 Scully RDI
21h00 Montréal en spectacle
21h30 Le Canada aujourd'hui-Édition Atlantique et de l'Ontario
22h00 Édition Québecoise
22h30 Le Canada aujourd'hui-Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le téléjournal
0h00 Capital action
0h30 Griffe
1h00 Montréal en spectacle
1h30 Le journal du Pacifique
2h00 Le journal de Québec
2h30 Le journal de l'Ontario
3h00 Le téléjournal
3h30 Le point
4h00 Le journal de l'Atlantique

Samedi

4h30 Montréal en spectacle
5h00 Matin express
5h30 Griffe
6h00 Matin express
8h00 La semaine verte
9h00 Trajectoires
9h30 Montréal en spectacle
10h00 Griffe
10h30 Entrée des artistes
11h00 Le midi
11h30 Bulletin des jeunes
12h00 Branché
12h30 Vivre ici
13h00 Enjeux
14h00 Impact
14h30 Montréal en spectacle
15h00 Griffe
15h30 Le journal de France 2
16h00 Aujourd'hui
16h30 Bulletin des jeunes
17h00 Simplement la vie
17h30 Vivre ici
18h00 Le monde ce soir
18h30 Un Canadien à Tokyo
19h00 Grands reportages
20h00 Le journal RDI
20h30 Entrée des artistes
21h00 Le téléjournal
21h30 Un Canadien à Tokyo
22h00 Griffe
22h30 Montréal en spectacle
23h00 Le téléjournal
23h30 Euronews
0h00 Le téléjournal
0h30 Entrée des artistes
1h00 Enjeux
2h00 Trajectoires
2h30 Bulletin des jeunes
3h00 La semaine verte
4h00 Branché

Dimanche

4h30 Temps d'affaires
5h00 La semaine verte
6h00 Matin express
8h30 La facture
9h00 Point de presse
10h00 Griffe
10h30 L'Accent francophone
11h00 Le midi
11h30 Bulletin des jeunes
12h00 Zone libre
13h00 Branché
13h30 Horizons francophones
14h00 Enjeux
15h00 Griffe
15h30 Le journal de France 2
16h00 Aujourd'hui
16h30 Bulletin des jeunes
17h00 Point de presse
17h30 Franc jeu
18h00 Le monde ce soir
18h30 La Facture
19h00 Grands reportages du siècle
20h00 Le journal RDI
20h30 Scully RDI
21h00 Médias
21h30 Second regard
22h00 Portrait de notre temps
23h00 Le téléjournal
23h30 Euronews
0h00 Le téléjournal
0h30 L'Accent francophone
1h00 Zone libre
2h00 Branché
2h30 Bulletin des jeunes
3h00 Griffe
3h30 Horions francophones
4h00 Impact

MAISON GABRIELLE-ROY

Partir l'année du bon pied

C'est une tradition à la Boutique du livre de remettre aux meilleurs clients un calendrier pour la nouvelle année. Cette fois, la librairie a décidé de faire d'une pierre deux coups avec son petit cadeau.

Pascal DUBÉ

La Boutique du livre offre cette année à sa fidèle clientèle un calendrier réalisé par l'artiste franco-manitobain Réal Bérard montrant la maison Gabrielle-Roy. L'entreprise invite en même temps les gens à faire un don à la Corporation Gabrielle-Roy, pour aider l'organisme à rembourser l'hypothèque de la maison de la rue Deschambault.

«Les calendriers sont une façon pour nous de dire merci aux gens qui nous ont encouragés tout au long de l'année, mentionne le copropriétaire de la Boutique du livre, Bruno Le Madec. Mais pourquoi ne pas en profiter pour faire une bonne action et aider la maison Gabrielle-Roy? L'artiste était d'accord et la Corporation maison Gabrielle-Roy a également décidé d'embarquer dans le projet.

«Pour chaque don de 5 $ et plus, la Corporation remettra un reçu pour fins d'impôt, souligne Bruno Le Madec. Il n'y a que 100 copies du calendrier qui ont été imprimées. Chacuns d'elles est numérotée et porte la signature de l'artiste.

«Ça fait quelques années déjà que Réal Bérard nous prépare des sérigraphies pour nos calendriers, mentionne Bruno Le Madec. Mais nous imprimons seulement une quantité limitée parce que nous voulons que ce soit un cadeau un peu spécial pour nos clients. Nous donnons les calendriers, mais nous invitons le plus de gens possibles à faire un don à la maison Gabrielle-Roy.»



photo: Pascal Dubé

Bruno Le Madec tient à remercier sa clientèle en lui offrant un calendrier montrant la maison Gabrielle-Roy.

RADIO COMMUNAUTAIRE

Bientôt un réseau national

Yves Lusignan, APF

Les 18 radios communautaires francophones du pays seront reliées entre elles dans ce qui s'annonce comme le plus extraordinaire projet de communication de masse en milieu minoritaire de cette fin de siècle.

De la Terre de Baffin au Labrador, les auditeurs francophones auront accès dès le mois d'août 1999 à une programmation commune 24 heures sur 24, qui sera produite à Ottawa par un Centre de production national et acheminée par satellite pour diffusion partout au pays.

Cette programmation proviendra des radios communautaires et des partenaires du Réseau national de l'Alliance des radios communautaires du Canada (ARC). Parmi ces derniers, on compte la Société Radio-Canada, Radio-Nord, la société de distribution par satellite CANCOM et TV5, qui ont tous confirmé une participation financière, et dans certains cas un partage de connaissances. TVA et TFO pourraient eux aussi devenir des partenaires du réseau.

Le ministère du Patrimoine canadien a annoncé la semaine dernière une importante contribution de 900 000 $ au projet, également appuyé par les gouvernements du Québec (150 000 $) et du Nouveau-Brunswick (50,000 $), et par l'Ambassade de France au Canada et Postes Canada. Les partenaires privés et publics ont contribué à ce jour la somme de 1,9 million $ au réseau. Les coûts d'implantation sont évalués à 1,6 million $, dont 600 000 $ iront au centre de production national. Les coûts annuels de fonctionnement, après trois ans, s'élèveront à 600 000 $.

Les dirigeants de l'ARC souhaitent maintenant conclure une entente avec les 23 radios communautaires du Québec ainsi qu'avec les radios libres de France, et voir à l'implantation de dix autres radios communautaires hors Québec, dont une en Saskatchewan.

Chaque radio sera libre de diffuser, en tout ou en partie, la programmation du réseau, qui comprendra un bulletin national de nouvelles. La Société Radio-Canada fournira chaque jour au réseau national de l'ARC des nouvelles internationales, nationales et régionales et pourrait aussi contribuer les services de sa future chaîne d'information continue InfoRadio, sans compter la formation d'animateurs et de journalistes.

SFMinfo

Les nouvelles de la Société franco-manitobaine



25 DÉCEMBRE 1998

Le Plan de développement global, version finale

La Société franco-manitobaine (SFM) a présenté le 17 décembre dernier, lors de sa soirée porte-ouverte, le Plan de développement global de la communauté francophone du Manitoba. La SFM a été mandatée pour entreprendre l'élaboration du Plan de développement global afin qu'il serve à la renégociation de l'Entente Canada-communauté, à la démarche interministérielle et pour la concertation entre organismes et communautés.

La SFM tient à souligner la contribution de M.E. Grapho, PGF Consultants et de tous les membres de la communauté qui ont travaillé à l'élaboration du Plan de développement global. Elle remercie également monsieur Réal Bérard qui a bien voulu illustrer la page couverture du plan.

Pour plus de renseignements ou pour vous procurer une copie du Plan de développement global, vous pouvez communiquer avec la Société franco-manitobaine au 383, boulevard Provencher, ou par téléphone au (204) 233-4915 ou au 1-800-665-4443



La SFM vous souhaite un Joyeux Noël, de belles Fêtes et une bonne année !

Vous cherchez un emploi ?

Le Centre de ressources communautaire est à la recherche de personnes bilingues afin de combler les postes suivants :

- Analyste du marché
- Informatique – mise en page
- Administrateur des hypothèques
- Technologue en multimédia
- Réceptionniste
- Technicien(ne) en Novel
- Maintien et cuisine
- Représentant(e) d'indemnisation bilingue
- Agent(e) de liaison/communication
- Plombier
- Serrurier
- Conducteurs d'autobus
- Opérateurs(trices) de téléphone
- Infirmiers(ières)

Pour de plus amples renseignements, contactez Joëlle au Centre de ressources communautaire au (204) 233-ALLÔ (2556) ou au 1-800-665-4443.

Si vous avez des commentaires au sujet du SFM-info, vous pouvez nous contacter à la Société franco-manitobaine, 383, boulevard Provencher, Pièce 212, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G9

Tél.: 233-4915 1-800-665-4443 (sans frais)
Adresse Internet: sfm@franco-manitobain.org
Site: www.franco-manitobain.org



URGENCE santé

par Marc Savard

C'est le temps des Fêtes: une époque de l'année où les jeunes enfants jouent avec de nouveaux jouets et où les adultes boivent plus d'alcool. Il y a un lien entre ces deux comportements: l'augmentation des risques d'étouffement.

Pour prévenir les risques d'étouffement chez vos enfants, inspectez les jouets pour savoir s'ils contiennent des pièces trop petites pour l'enfant ou pour ses frères et soeurs. Vérifiez les pièces individuelles ainsi que celles qui peuvent se détacher d'une plus grande. Les sacs en plastique devraient toujours être rangés hors de la portée des enfants (des bébés en particulier). Et attention à la nourriture: elle constitue aussi un risque d'étouffement.

À Noël et au jour de l'An, les familles se réunissent et tout le monde apprécie la bonne nourriture. Mais ces rencontres familiales pleines d'animation sont aussi propices aux étouffements, parce qu'on est moins attentif à ce qu'on mange. Par exemple, si les enfants jouent avec leurs jouets et leurs cousins et cousines, courent et se bousculent tout en mangeant, ils peuvent s'étouffer avec la nourriture (un bonbon, par exempe). Un adulte qui a bu de l'alcool et qui prend son repas dans un contexte animé, tout en parlant, est également plus à risque. L'alcool ralentit l'action de l'épiglotte (l'épiglotte, c'est cet organe situé au fond de la bouche, et qui bloque l'entrée de la trachée quand on avale la nourriture).

L'étouffement est un blocage de la paroi respiratoire (la trachée). Ce blocage peut être causé par un objet (une pièce d'un jouet ou de la nourriture) ou par l'enflure des tissus de la trachée, par exemple en raison d'une réaction allergique (appelé anaphylaxie). L'étouffement est une situation d'urgence médicale car il y a risque d'en mourir. Comment doit-on y réagir?

Voici d'abord les signes à reconnaître:

Incapacité de parler ou de tousser; couleur bleuâtre des lèvres et des ongles; la victime porte les mains au cou (c'est un signe universel de détresse en cas d'étouffement); panique.

Quand la victime est consciente, on peut effectuer la manoeuvre d'Heimlich, qui consiste en des poussées abdominales. La victime peut d'ailleurs s'administrer ce traitement elle-même en utilisant une chaise. Si la personne perd conscience, il est temps d'appeler une ambulance si ça n'a pas été fait. Quand elles manquent d'oxygène, les cellules du corps meurent. La perte de cellules au cerveau et au coeur entraîne des dommages permanents.

Ne donnez jamais de coups dans le dos d'une personne qui s'étouffe, qu'il s'agisse d'un adulte ou d'un enfant. Ces coups peuvent nuire aux efforts de la victime de dégager l'objet coincé.

Si nos efforts sont parvenus à dégager l'objet, la personne devrait être évaluée par un médecin. L'étouffement et la manoeuvre de Heimlich peuvent avoir occasionner des blessures à l'abdomen ou au thorax. La trachés peut aussi souffrir d'une enflure résultant de l'irritation.

Pour savoir comment effectuer la manoeuvre de Heimlich, il faut suivre un cours en réanimation cardio-respiratoire (RCR) ou en administration des premiers soins. En région rurale, votre service d'urgence santé peut vous indiquer des personnes aptes à donner cette formation. En ville, on peut consulter les pages jaunes sous la rubrique First Aid Instruction and Services.

La Fondation des malaldies du coeur, la Croix Rouge, Ambulance Saint-Jean offrent aussi des cours en anglais et en français.

Au nom du personnel d'Urgence santé Rivière Seine / DeSalaberry EMS, je vous souhaite un joyeux Noël et une bonne et heureuse année.

Marc Savard est technicien en ambulance pour Urgence-Santé Rivière-Seine De Salaberry EMS.

ÉDUCATION ET FORMATION

Le partenariat s'agrandit

Expérimenter sur le terrain. Quoi de mieux pour permettre à des jeunes de connaître des métiers et de faire des choix de carrière. Le Partenariat Éducation-Finances-Santé est le programme tout indiqué pour atteindre cet objectif.

Carole THIBEAULT

Les jeunes sont la relève de notre communauté. Si cette affirmation est un cliché, elle n'en demeure pas moins vraie. Quelques institutions de la francophonie manitobaine l'ont d'ailleurs bien compris en 1994 lorsqu'elles ont mis sur pied le Partenariat Éducation-Finances-Santé. Et avec l'arrivée de la nouvelle année, l'initiative prend un nouvel élan alors que le nombre de partenaires augmente.

Sous l'égide de Santé en français, l'Hôpital général Saint-Boniface, la Caisse populaire Saint-Boniface et le Collège Louis-Riel, suivis peu après par le Centre Taché et le foyer Valade, ont été les premiers à s'engager dans le projet, rappelle la nouvelle coordonnatrice du Partenariat, Caroline Couture.

«Le Partenariat a pour but d'intéresser les jeunes aux différentes carrières possibles dans le domaine de la santé et des finances, précise-t-elle. On sait tous qu'il y a un grand manque de personnel bilingue dans ces domaines, particulièrement en santé.

«Les partenaires sont importants car ils contribuent à donner de l'information et de la formation aux jeunes mais ça favorise également le partage des ressources entre les institutions, poursuit Caroline Couture. On est bien contents parce que le Partenariat prend maintenant une tournure plus provinciale. Toutes les écoles secondaires de la Division scolaire franco-manitobaine en font désormais partie. Les autres nouveaux partenaires sont la Fédération des caisses populaires du Manitoba et le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba.»

À compter de janvier, Caroline Couture entreprend une tournée des écoles pour faire connaître le Partenariat et inciter les jeunes à y participer. «On veut leur expliquer qu'il y a toutes sortes de possibilités de carrières, qu'il n'y a pas juste infirmière ou médecin dans le domaine de la santé ou caissière dans le monde des finances. On veut aussi former des "jumelages". Par exemple, depuis le mois de novembre, j'ai déjà reçu trois demandes d'étudiantes qui veulent passer une journée "sur le terrain". Ces trois étudiantes seront donc jumelées avec un ambulancier, un officier de change et avec la pouponnière de l'hôpital.» D'autres conférences données bénévolement par des professionnels sont également au programme.



photo: Carole Thibeault

Caroline Couture.

En devenant plus actif à l'échelle de la province, le Partenariat Éducation-Finances-Santé ouvre ainsi la porte à des centaines de jeunes désireux d'en savoir plus sur ces professions. Et plus les partenaires sont nombreux, plus il est facile de trouver des professionnels prêts à parrainer les participants et à donner de leur temps.

Agnès Champagne, directrice de Santé en français, qui chapeaute toujours le programme, ajoute: «Avec les nouveaux partenaires, il nous reste encore à déterminer les lignes directrices. Mais tout le monde comprend que nous avons avantage à former la relève bilingue dès maintenant en sensibilisant les jeunes francophones à ces emplois. C'est beaucoup plus facile pour les institutions que d'aller recruter du personnel à l'extérieur de la province ou du pays ou encore de les "bilinguiser" une fois en poste.»

RÉSEAU désire retenir les services d'une CHERCHEUSE ou d'un CHERCHEUR

La personne choisie sera chargée de piloter un projet de recherche visant à établir le portrait socio-économique de la clientèle féminine francophone du Manitoba. Cette personne travaillera avec un comité consultatif et sera responsable de l'établissement des paramètres dont il faudra tenir compte et des outils de recherche nécessaires, ainsi que de l'analyse des résultats et de la rédaction d'un rapport.

La personne choisie possède déjà une formation en recherche-action, est sensibilisée aux questions féminines et connaît la réalité des communautés francophones vivant en milieu minoritaire. Le projet de recherche sera d'une durée maximale de huit mois. Les clauses du contrat sont à négocier.

Toute personne qui désire diriger le projet est invitée à envoyer soit par la poste ou par télécopieur, avant le 7 janvier 1999, son curriculum vitae accompagné d'une lettre dans laquelle elle indique ses titres et qualités, ainsi que son expérience et son intérêt pour ce domaine de recherche à :



Réseau
247-B, boulevard Provencher
Saint-Boniface, R2H 0G6
Télécopieur : (204) 237-4259

Caisse populaire Provencher Ltée

OFFICIER DE CRÉDIT COMMERCIAL / AGRICOLE

Caisse populaire Provencher Ltée
La Caisse populaire Provencher gère un actif de 72 millions de dollars et offre des services financiers à ses 5 500 membres de ses 8 succursales situées dans la région de la Rivière-Rouge au Manitoba.

Fonctions
- Recevoir, effectuer des recommandations et autoriser les demandes de crédit commercial et agricole;
- Effectuer et compléter les fonctions administratives d'analyse, de documentation et de suivis;
- Promouvoir les services financiers de la caisse populaire.

Exigences
- Un minimum de 2 années d'expérience sur le marché du travail;
- Autonomie, initiative, bon jugement et une aptitude poussée vers le marketing et le service à la clientèle;
- Permis de conduire valide puisque ce poste exige des déplacements fréquents sur l'ensemble du territoire: Saint-Jean-Baptiste, Saint-Joseph, Sainte-Agathe et Letellier.
- Bonne maîtrise du français et de l'anglais, tant oral qu'à l'écrit;
- Un baccalauréat en commerce ou en agriculture est un atout.

Conditions de travail
- Selon l'expérience et l'échelle en vigueur.
- Les avantages sociaux usuels sont offerts.

Entrée en fonctions
- Le plus tôt possible.

Faites parvenir votre curriculum vitae sous pli confidentiel **avant le 12 janvier 1999** à:
M. René Robidoux, directeur de crédit
Caisse populaire Provencher Ltée
Case postale 298, Saint-Pierre-Jolys (Manitoba) R0A 1V0

Les candidats sont sujets à approbation du cautionnement par l'assureur.

La Division scolaire Assiniboine sud n° 3

est à la recherche d'un.e **professeur.e bilingue (français et anglais)** pour le poste suivant en immersion :

6e année • poste temporaire à demi-temps (.5). L'entrée en fonction se fera le 15 février 1999 jusqu'au 30 juin 1999.

Veuillez faire parvenir votre demande écrite, accompagnée de votre curriculum vitae et trois références à :

Francais Immersion
Division scolaire Assiniboine n° 3
3401, boulevard Roblin
Winnipeg (Manitoba)
R3R 0C6
ou par télécopieur:
(204) 896-0409

Nous vous remercions de poser votre candidature mais nous ne communiquerons qu'avec les candidats retenus pour une entrevue.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feue EMMA GENDRON, de la ville de Winnipeg, Manitoba, veuve, retraitée.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée doivent être déposées à l'étude des soussignés au 247, boulevard Provencher, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G6, le ou avant le 2e jour de février 1999.

Fait à Winnipeg, au Manitoba, ce 17e jour de décembre 1998.

TEFFAINE LABOSSIÈRE
Procureurs de la succession

La Division scolaire franco-manitobaine n° 49
Apprendre et grandir ensemble

CONCIERGE DE SOUTIEN

La Division scolaire franco-manitobaine n° 49 sollicite des candidatures au poste de **Concierge de soutien à l'École Taché** :

Heures de travail : **5 heures par jour**
17 h à 23 h
lundi au vendredi

Taux horaire : **selon l'entente collective**

Entrée en fonction : **le 11 janvier 1999.**

Poste permanent à temps partiel

Les personnes intéressées enverront leur demande **avant 16 h le mercredi 30 décembre 1998** au **Directeur du transport et de l'entretien** :



Monsieur Maurice Chaput
Division scolaire franco-manitobaine n° 49
Case postale 204
485, Chemin Dawson
Lorette (Manitoba)
R0A 0Y0

Téléphone: 878-9399 Télécopieur: 878-9407

ASSOCIATION CULTURELLE FRANCO-CANADIENNE DE LA SASKATCHEWAN

OFFRE D'EMPLOI

L'Association culturelle franco-canadienne de la Saskatchewan est à la recherche d'un ou d'une
Agent/e de liaison/communications

Responsabilités de la liaison:
Sous la supervision du directeur général:
- mettre en oeuvre les projets du service de liaison de l'ACFC;
- mener à terme les activités reliées aux priorités de la communauté fransaskoise;
- maintenir et améliorer les contacts entre les organismes provinciaux et les communautés fransaskoises;
- aider les organismes provinciaux à préciser et à actualiser leur planification;
- appuyer les organismes provinciaux;
- établir et maintenir des contacts avec les représentant.e.s. des différents organismes de la majorité sensibles aux besoins des communautés.

Responsabilités en communication
- accroître la visibilité de l'ACFC;
- maintenir un service efficace de communication, interne et externe;
- rédiger des lettres et communiqués de presse;
- maintenir une revue de presse

Exigences:
La personne doit posséder de l'expérience en planification et gestion des projets de développement communautaire, en analyse des besoins et animation de groupe. Elle doit avoir une bonne connaissance de la communauté fransaskoise, de sa culture et de sa dynamique sociale. Elle doit aussi maîtriser la langue française parlée et écrite, et posséder une bonne connaissance de la langue anglaise. Enfin, elle doit démontrer une capacité de travailler de façon autonome et de se rendre disponible aux besoins des organismes avec qui elle aura à travailler.

Salaire:
Le salaire et les avantages sociaux seront déterminés en fonction de la formation et de l'expérience de la candidate et du candidat.

Lieu de travail:
Regina

Entrée en fonction:
Dès que possible à une date à être négociée.

Pour plus de renseignements ou pour acheminer votre demande (avant le 6 janvier 1999), en y incluant votre curriculum vitae, adressez-vous à :

Madame Lorraine Archambault
3850, rue Hillsdale bureau 220
Regina (Saskatchewan) S4S 7J5
Téléphone: (306) 569-1912 • Télécopieur: (306) 781-7916
acfc@dlcwest.com

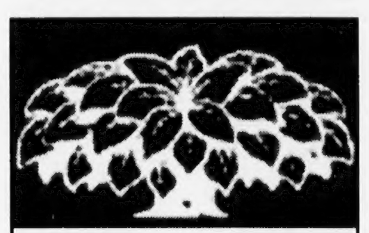
AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feue LUCIE ST. LAURENT, de la ville de Winnipeg, Manitoba, retraitée.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée doivent être déposées à l'étude des soussignés au 247, boulevard Provencher, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G6, le ou avant le 2e jour de février 1999.

Fait à Winnipeg, au Manitoba, ce 17e jour de décembre 1998.

TEFFAINE LABOSSIÈRE
Procureurs de la succession



Service des langues vivantes Inc.

Le Service des langues vivantes est à la recherche de professeur(e)s de français et d'anglais à Winnipeg et dans la région de Brandon, Manitoba.

Les candidats devraient enseigner leur langue maternelle, détenir un diplôme universitaire et avoir de l'expérience dans l'enseignement. Logement et hébergement peuvent être inclus.

Prière de faire parvenir votre curriculum vitae par télécopieur au (613) 233-8589 ou par courrier électronique à courses@language-solutions.com.

La Division scolaire franco-manitobaine n° 49
Apprendre et grandir ensemble

ORTHOPÉDAGOGUE

La Division scolaire franco-manitobaine n° 49 est à la recherche de candidat.e.s pour combler un poste d'enseignement à **l'Institut collégial Notre-Dame** :

Orthopédagogue
• Contrat temporaire – 40 % du temps
Qualifications:
• *Préférence sera accordée aux candidat.e.s qui détiennent un certificat en éducation spéciale.*

Entrée en fonction : **le 4 janvier 1999 jusqu'au 30 juin 1999.**

Veuillez indiquer votre intérêt par écrit en communiquant avec le directeur **avant le mercredi 30 décembre 1998** :



Monsieur Denis Bibault
Directeur
Institut Collégial Notre-Dame
Case postale 250
Notre-Dame-de-Lourdes (Manitoba)
R0G 1M0

Téléphone: (204) 248-2167 Télécopieur: (204) 248-2371

La Division scolaire franco-manitobaine n° 49
Apprendre et grandir ensemble

CONCIERGE DE SOUTIEN

La Division scolaire franco-manitobaine n° 49 sollicite des candidatures au poste de **Concierge de soutien à l'École Précieux-Sang** :

Heures de travail : **4 heures par jour**
17 h à 21 h
lundi au vendredi

Taux horaire : **selon l'entente collective**

Entrée en fonction : **le 11 janvier 1999.**

Poste permanent à temps partiel

Les personnes intéressées enverront leur demande **avant 16 h le mercredi 30 décembre 1998** au **Directeur du transport et de l'entretien** :



Monsieur Maurice Chaput
Division scolaire franco-manitobaine n° 49
Case postale 204
485, Chemin Dawson
Lorette (Manitoba)
R0A 0Y0

Téléphone: 878-9399 Télécopieur: 878-9407

La Division scolaire de la Rivière Rouge n° 17

est à la recherche d'un(e)

PROFESSEUR(E) à demi-temps
de 5e année
pour l'École Saint-Malo

Date d'entrée en fonction: Aussitôt que possible

Veuillez faire parvenir votre demande d'emploi **avant le 8 janvier 1998**. Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter:

Robert Bérard, Directeur
École Saint-Malo
C.P. 190
Saint-Malo (Manitoba) R0A 1T0

Téléphone: (204) 347-5255 • Télécopieur: (204) 347-5021

Vous avez des événements à signaler?

Composez le 237-4823 ou le 1-800-523-3355.



SERVICES À L'ENFANT ET À LA FAMILLE DE WINNIPEG – RÉGION EST

POSTE: Préposé.e au service d'approche
ENDROIT: Oakbank, Région est
CLASSIFICATION SYNDICALE: MGEU Niveau 4

Sommaire de l'emploi:

L'office des Services à l'enfant et à la famille de Winnipeg - région est, recherche un travailleur social ou une travailleuse sociale bilingue pour combler **un poste permanent, désigné bilingue**, au service d'approche (outreach). Ce poste de préposé.e au service d'approche a la responsabilité du développement, de la coordination, de l'implantation, ainsi que de l'évaluation des programmes d'approche destinés aux clients, aux résidants, et aux communautés dans les environs des municipalités/villages de Taché, Springfield, Saint-Clément, Brokenhead, Victoria Beach, Lac du Bonnet, et Whitemouth.

Responsabilités:

Se rapportant directement au superviseur de l'équipe, le candidat ou la candidate devra:

1. identifier et évaluer les ressources communautaires ainsi que les besoins à combler à l'intérieur de la région décrite ci-haut;
2. assurer un maillage de réseau avec les organismes communautaires, comités locaux, résidants et résidantes ainsi qu'avec le personnel de l'Office;
3. assurer un rôle de liaison et d'aviseur envers les regroupements communautaires locaux en ce qui a trait à la planification de nouvelles ressources ainsi que la référence informelle de familles et d'enfants aux services pertinents;
4. assurer une liaison auprès des pourvoyeurs de services sociaux, auprès des institutions, des groupes communautaires, et des regroupements des cadres inter-sectoriels afin de développer des programmes et combler les lacunes en ce qui a trait aux besoins des enfants et des familles;
5. assurer l'évaluation, l'appui, le counselling, et les références aux ressources pour les clients non mandatés ainsi qu'aux membres de la communauté;
6. recruter, passer en entretien, orienter, superviser et évaluer la performance du personnel animant la programmation, ainsi que celle des bénévoles, en collaboration avec la coordonnatrice des bénévoles;
7. animer et organiser les regroupements communautaires en réponse aux questions sociales pouvant survenir et qui ont trait aux enfants et aux familles;

Compétences requises:

1. diplôme en travail social;
2. deux ans d'expérience dans le domaine de la protection de la jeunesse et/ou expérience connexe;
3. bonne maîtrise du français et de l'anglais, tant à l'oral qu'à l'écrit;
4. habileté démontrée en animation de groupe;
5. bon sens de l'organisation, capacité d'établir des priorités et de travailler sous pression;
6. entregent et bon sens du travail d'équipe;
7. disponibilité de travailler des heures variables, y inclus en soirée;
8. possession d'un permis de conduire de la province du Manitoba et accès à un véhicule.

Veuillez présenter votre demande par écrit, en français et en anglais, **au plus tard le 5 janvier 1998**, en prenant soin d'y joindre votre curriculum vitae, à:

Monsieur Dave Waters
Services à l'enfant et à la famille de Winnipeg - Région Est
222, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G5

LE KENORA CATHOLIC DISTRICT SCHOOL BOARD

lance un appel de candidatures pour le poste de :

1 (1.0) ENSEIGNANT EN IMMERSION FRANÇAISE, NIVEAU ÉLÉMENTAIRE
École Sainte-Marguerite-Bourgeoys

Prière d'envoyer votre demande à :

M. L. Yaguchi
Directeur de l'éducation
Kenora Catholic District School Board
200, rue First North
Kenora (Ontario) P9N 2K4
Téléphone : (807) 468-9851 • Télécopieur : (807) 468-8094

Veuillez envoyer, avec votre curriculum vitae, des copies récentes des documents suivants:

- référence religieuse écrite
- références professionnelles écrites
- documentation du Ontario College of Teachers

Nous accepterons les candidatures jusqu'au **mercredi 6 janvier 1999**.

Nous remercions tous les candidats et toutes les candidates; cependant, nous contacterons seulement ceux et celles qui seront convoqués à une entrevue.

Notre conseil prône l'équité en matière d'emploi.

Nous sommes dévoués à l'excellence dans l'éducation et la formation chrétienne de la jeunesse.

L. Yaguchi — Directeur de l'éducation
M. Favreau — Président

Les *Petites* ANNONCES

Nombre de mots	Nombre de semaines 1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
20 et moins	5,35 $	10,70 $	13,38 $	16,05 $	18,73 $	21,40 $	24,08 $	26,76 $	29,44 $	32,12 $
21 à 28	6,42 $	12,84 $	16,05 $	19,26 $	22,47 $	25,68 $	28,89 $	32,10 $	35,31 $	38,52 $
29 à 35	7,49 $	14,98 $	18,55 $	22,47 $	25,57 $	29,96 $	33,71 $	37,45 $	41,20 $	44,94 $
36 à 42	8,56 $	17,12 $	21,40 $	25,68 $	29,96 $	34,24 $	38,52 $	42,80 $	47,08 $	51,36 $




Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le lundi précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

Pour ouvrir un compte commercial dans les petites annonces de La Liberté, composez le 237-4823 (1-800-523-3355 pour les gens à l'extérieur de Winnipeg).

DIVERS

REMERCIEMENTS au Sacré-Cœur de Jésus pour faveur obtenue. C.C.
515-

REMERCIEMENTS à mère Teresa pour faveur obtenue. M.P.B.
587-

RECHERCHE

RECHERCHE serveur ou serveuse pour le Café Colombien. Appelez Paul au 237-3527.
584-

À VENDRE

À VENDRE: Dodge Neon Ex 1996, 2 portes, noire, 4 nouveaux pneus. Inspectée, 102 000 km (sur autoroute). Très économique en essence, transmission 5 vitesses. Conduite par une femme. Doit vendre, veut acheter un camion. Demande 9 800 $ ou meilleure offre. Appelez après 18 h au (204) 422-9077.
542-

À LOUER

APPARTEMENT À LOUER: Rue Marion près de Taché, appartement d'une chambre à coucher, chauffage et eau compris. 340 $. Tél.: 269-1178.
577-

À LOUER: au 155, Provencher. Espaces de bureau de 830 pi². Disponible immédiatement. Composez le 233-3753.
579-

À LOUER: 375, Deschambault, appartement d'une chambre à coucher. Chauffage et eau compris. Buanderie. 360 $/mois + électricité. Disponible immédiatement. Composez le 233-3753.
580-

À LOUER: Appartement non-fumeur, sans animaux au 424, Valade. 450 $ par mois comprend buanderie, stationnement et eau. Disponible immédiatement. Pour information: 233-3753.
581-

À LOUER: À Saint-Boniface, 1 chambre à coucher, «side by side», Duplex. 465 $ par mois, comprend gaz, hydro, eau et stationnement. Composez le 254-2463 ou 984-5848.
586-

Nécrologies



Emma Gendron (née Grenier)

Après une longue maladie Emma Gendron est décédée paisiblement à l'Hôpital Saint-Boniface le 9 décembre, à l'âge de 83 ans.

Elle a été précédée dans la tombe par son époux Agénor, deux frères; Paul-Émile et Jean, trois sœurs: Simone, Cécile et Marie-Berthe.

Elle laisse dans le deuil trois fils, Léo (Léa), Adélard (Hélène), Gerard (Jeannine). Deux filles, Dianne (Bert) Verzyl, Anne-Marie Gendron, Luc Girouard. 20 petits-enfants, 11 arrière-petits-enfant. De nombreux neveux et nièces.

La famille désire remercier les nombreuses visites de parenté et amis, ainsi que le personnel du 4E, 6A et 6E de l'Hôpital Saint-Boniface pour leur patience, bons soins et compassion envers notre mère et grand-mère.

Nous voulons surtout souligner l'importance de la prière et soutien que Simone Comeault de la Pastorale a su apporter à notre mère.

La messe de la résurrection a été célébrée en l'Église de la Cathédrale, le samedi 12 décembre à 10 h. Mgr Albert Fréchette était le célébrant et le père Bernard Pinet, le concélébrant.

L'inhumation a suivi à Green Acres.

Les parents et amis qui le désirent, peuvent faire un don en son nom à une œuvre de charité de leur choix.

La direction des funérailles avait été confiée au Salon mortuaire Coutu.



Prière au Sacré-Cœur

Que le Sacré-Cœur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Cœur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Cœur pour faveur obtenue.

Y.K.

Lisette LeClaire

C'est avec le plus profond regret que nous annonçons la mort subite de Lisette LeClaire le 13 décembre à l'âge de 63 ans.

Lisette a été précédée par ses parents, Maurice et Jeanne Bedoret. Elle ne sera jamais oubliée par ses filles Jacqueline Cormier (Clément), Brigitte Forsey, Mireille LeClaire-Karsh (Jean Eric) et ses huit petits-enfants, Damien, Geneviève, Christian, Véronique, Danica Cromier, Caitlin et Meghan Forsey, Maxim LeClaire-Karsh et aussi ses frères Christian (Suzanne) de Winnipeg, Michel de Canmore (Alberta), Jean (Thérèse) de Montréal et sa sœur Andrée (Roger) de la Belgique.

On se souviendra de son bon caractère, ses talents de cuisinière et de couturière.

La messe funéraire a été célébrée à 10 h 30 le jeudi 17 décembre en l'église St. Timothy. L'abbé Paul Campeau était le célébrant. L'inhumation a eu lieu au cimetière de Sainte-Anne (Manitoba).

La direction des funérailles avait été confiée au Salon mortuaire P. Coutu, 156, rue Marion, 949-4864.



Gérard Lemoine

Le vendredi 18 décembre 1998, au Foyer Valade est décédé M. Gérard Lemoine, à l'âge de 87 ans.

Gérard laisse dans le deuil ses enfants: Lionel (Fern) et leurs enfants Craig et Darren; Charles (Cécile) et leurs enfants Ryan, Karen, Louis et arrière-petit-fils Cyrus; Bernard (Armande) et leurs enfants Martiel, Julie et Serge; Lise (Robert Desroches) et leurs enfants Stéfan et Dominic; Victor (Jacqueline) et leurs enfants Robert, Chantal, Jean-Paul et Christopher; Ernest (Carol) et leurs enfants Lucette, Réginald et Mélanie. Il laisse aussi dans le deuil un frère Maurice (Gabrielle) et deux sœurs Bibiane (Peter Wilson) et Aline Caron.

Gérard a été précédé par son épouse Marie-Ange (née Gobeil) et leur fille Lucette Harris (née Lemoine).

Les prières ont été récitées le lundi 21 décembre à 19 h à la chapelle du Salon mortuaire Desjardins, 357, rue Des Meurons. Les funérailles ont eu lieu le mardi 22 décembre à 14 h à l'église catholique de Sainte-Agathe, présidées par l'abbé Gérard Lévesque. L'enterrement à suivi au cimetière paroissial.

Au lieu de fleurs, des dons peuvent être faits au Foyer Valade, 450, chemin River, Winnipeg (Manitoba) R2M 5M4.

Un merci tout spécial au personnel du Foyer Valade pour l'attention portée à notre père au cours de ces années.

La direction des funérailles a été confiée au Salon mortuaire Desjardins, 233-4949 ou sans frais, 1-888-233-4949.

Papa, nous ne t'oublierons jamais!

Chronique RELIGIEUSE

RÉAL LÉVÊQUE
Prêtre

Canonisation d'Edith Stein

Dans un des derniers articles, j'avais soulevé le fait que le Pape Jean-Paul II, depuis les 20 années de son pontificat, a béatifié et canonisé plus de gens que tous les autres Papes de l'histoire de l'Église.

J'avais présenté dans la dernière présentation la première de deux figures de l'Église moderne du 20e siècle, soit la béatification du Cardinal Stépinac de Croatie, béatifié dans son propre pays il y a quelques semaines.

Voilà qu'aujourd'hui je vais parler d'une autre figure de ce siècle, Edith Stein, juive convertie au Catholicisme, et morte dans les camps de concentration. Edith Stein est la première sainte moderne d'origine juive.

Ainsi dans la matinée du dimanche 11 octobre 1998, le Pape a présidé une solennelle concélébration eucharistique sur la Place Saint-Pierre à Rome, au cours de laquelle il a procédé à la canonisation de Thérèse Bénédicte de la Croix, appelée Edith Stein, religieuse carmélite d'origine juive, morte en déportation à Auschwitz. Mais qui est cette femme qui a reçu les honneurs des autels en devenant sainte?

Edith Stein est née le 12 octobre 1891 à Breslau en Pologne, fille de Seigfried Stein et de Augusta Courant. Elle avait la nationalité prussienne et juive. Elle est née le jour du Yom Kippour, où la communauté juive jeûne et fait pénitence en reconnaissant son péché et espère en la miséricorde de Dieu. Edith est la dernière de sept enfants et son père meurt quand elle a deux ans. Sa mère Augusta est une vraie mère juive et mène les affaires de la maison et du commerce.

Edith s'éloigne de la foi stricte de la Torah que vit la mère pour vivre en juive athée. Après son Baccalauréat, Edith se lance dans les études universitaires et elle entre en philosophie à Gottingen.

Elle démontre un intérêt pour les affaires sociales et de l'humanisme vécu sur la vérité, ainsi Edith se plonge facilement dans la morale, et sa vie devient une quête constante et humble de la vérité, et Edith chemine avec les gens simples et vrais qui prient.

Elle découvre ainsi la force de la Résurrection et après lecture des écrits spirituels et surtout la vie de Sainte Thérèse d'Avila, elle découvre que la Résurrection et la Vérité c'est Quelqu'un...Jésus-Christ. Le 1er janvier, 1922, elle reçoit le baptême dans l'Église catholique et prend le prénom de Thérèse.

Elle devient enseignante chez les Dominicaines de Spire et elle entreprend de donner des conférences à travers l'Allemagne et tout l'Europe sur l'éducation, la femme et la vocation.

Après la venue au pouvoir de Hitler en 1933, les nouvelles lois du régime national socialiste lui interdissent de poursuivre ses activités d'enseignante et de conférencière. Pour répondre ainsi à l'appel de son baptême, elle devient Carmélite à Cologne.

Sa vocation de soeur donnée au silence, elle le vit en disant qu'elle doit se tenir devant Dieu pour tous. Elle porte désormais le nom de Thérèse Bénédicte de la Croix. Elle porte les horreurs du système nazis dans son coeur.

Après la fameuse «Nuit de Cristal» du 9-10 novembre 1939, nuit de la grande déportation massive des Juifs, et pour ne pas mettre en danger sa communauté, elle se réfugie dans un Carmel des Pays-Bas en étudiant les œuvres de Saint-Jean de la Croix.

Mais le monstre nazi la rejoint et après une protestation des évêques hollandais contre la déportation, elle est arrêtée le 2 août, 1942 par la Gestapo et conduite au camp de Westerbork, et avec des milliers d'autres, la voilà entassée dans un train dont elle ignore la destination et le 9 août le convoi arrive à Birkenau-Auschwitz et est acheminée vers les chambres à gaz. Voilà une vie bien remplie en Dieu,

Comme le dit le saint-père lors de son homélie de la messe de la Canonisation: «La nouvelle sainte nous enseigne que l'amour pour le Christ passe par la douleur. Le mystère de la croix entoura peu à peu sa vie jusqu'à la pousser vers l'offrande suprême. A travers la croix elle a pu se frayer un chemin vers une nouvelle rencontre vers le Dieu de la croix.»

Ainsi l'Église la considère comme une martyre de sa foi. À travers les années l'Église a connu des protestations de la part des Juifs sur sa canonisation disant qu'elle fut arrêtée et mise à mort avec sa soeur Rose à cause de son héritage juif et ainsi l'Église est en train de mêler les cartes.

Cependant quand le Pape l'a béatifiée en 1987, la déclarant une «fille d'Israël» et une «fille du Carmel». En 1997, l'Église a reconnut une miraculée aux États-Unis dont la guérison est attribuable à Edith Stein.

Pour le Pape l'élévation de Edith Stein comme sainte nous donne un modèle de foi en action dans la société normale et dans le contexte de la souffrance de la guerre.

Le Pape ajoute aussi que sa vie de philosophe, écrivaine, activiste sociale et contemplative fait de cette femme un modèle pour les femmes de notre monde.

Le Pape est clair en disant que sa conversion au Christianisme fut atteinte après une recherche personnelle et douloureuse de la vérité, et non pas le refus de ses racines culturelles et religieuses juives. Les Juifs ont protesté disant que cette canonisation fut une manière voilée pour l'Église Catholique de s'approprier l'Holocauste.

Le Pape voit plutôt cette canonisation comme une manière de resserrer les liens entre Juifs et Chrétiens et de se rappeler qu'avec Edith Stein il faut aussi prier pour les milliers de Juifs qui sont morts avec elle dans les chambres à gaz. Sainte Edith Stein, priez pour nous.

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

MONK, GOODWIN
···AVOCATS ET NOTAIRES···

Me LAURENT J. ROY, c.r.
Me MICHEL CHARTIER

800, Édifice Centra Gas
444, avenue St. Mary
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3T1
Téléphone: (204) 956-1060
Télécopieur: (204) 957-0423

TEFFAINE, LABOSSIÈRE

Avocats et notaires,

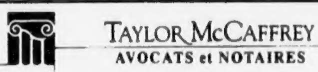
Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière

247, boulevard Provencher,
Saint-Boniface (MB)
R2H 0G6.
Téléphone: 925–1900.
Fax: 925–1907.

Alain J. Hogue
Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan

Domaines d'expertise:
- préjudices personnels
- demandes d'indemnité pour Autopac
- litiges civil, familial et criminel
- ventes de propriété; hypothèques
- droit corporatif et commercial
- testaments et successions

Place Provencher
194, boul. Provencher
237-9600



ALAIN L.J. LAURENCELLE

400, avenue St. Mary, 9e étage
Winnipeg (Manitoba) R3C 4K5
Tél.: 988-0304 • Fax: 957-0945
courrier électronique:
alaurencelle@tmlawyers.com

Plus de 50 avocats exerçant dans tous les domaines du droit.

Léo V. Teillet, B.A., LL.B.
Avocat et notaire

182, rue Dumoulin,
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0E3

Téléphone: (204) 958-6850
Télécopieur: (204) 958-6855

AIKINS, MACAULAY & THORVALDSON

J. Guy Joubert
Marianne Rivoalen
Barbara Shields
Avocats et notaires

360, rue Main, 30e étage
Winnipeg (Man). R3C 4G1
Téléphone: (204) 957-0050
Télécopieur: (204) 957-0840

Courrier électronique: amt@aikins.com
Internet: http://www.aikins.com

Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
202, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G3
Téléphone: 987-3880
Télécopieur: 233-9762

SERVICES

Cet espace est à votre disposition!

SERVICES

Cet espace est à votre disposition!

BRUNET *Monuments*
Troisième Génération

- MONUMENTS
- PLAQUES EN GRANITE OU BRONZE
- INSCRIPTIONS



L'ART COMMÉMORATIF PERSONNALISÉ

405, avenue Bertrand
233-7864

«Au service des Franco-Manitobains depuis 1910...»

EXPERTS CONSEILS / COMPTABLES AGRÉÉS

Cet espace est à votre disposition!

BDO

BDO Dunwoody

Services de consultations en affaires

5e étage, 191, Broadway
Winnipeg (MB) R3C 3T8
T. (204) 956-7200
F. (204) 926-7201
www.bdo.ca

Courrier électronique:
gchaput@winnipeg.bdo.ca

GÉRANT
Gilles Chaput, FCA 926-7204

VÉRIFICATION & COMPTABILITÉ
Raymond Desrochers, CA, CFE 926-7208
Marc Rivard, CA 926-7222
Pamela Dupuis, CA 926-7240
Elizabeth Maw, CA 926-7213

EXPERT-CONSEIL À LA PME
Lucien Guénette, CA 926-7210

FISCALITÉ & IMPÔTS
Arthur Chaput, CA, CFP 926-7202
Georges Picton, CGA 926-7205

CONSULTATION EN MANAGEMENT & MÉDIATION
Charles Gagné, MPA, CMC 926-7206

PLANIFICATION FINANCIÈRE
James Doer, CA, CFP 926-7215

INFORMATIQUE
Travis Leppky, CA 926-7241

RELANCE, INSOLVABILITÉ & ARBITRAGE
Bruce Caplan, CA, CIP 926-7207
Collin LeGall, CMA, CIP 926-7220

JURI-COMPTABILITÉ ET ENQUÊTES
Raymond Desrochers, CA, CFE 926-7208
Russ Paradoski, CA, CFE 926-7214

La LIBERTÉ

Le seul hebdomadaire de langue française au Manitoba

Procurez-vous un exemplaire aux endroits suivants:

À nos bureaux de la Maison franco-manitobaine
383, boul. Provencher
Centre culturel franco-manitobain
340, boul. Provencher
Marion Grocery
237, rue Bertrand
Librairie La Boutique du Livre
315, rue Kenny
Dépanneur Provencher
174, boul. Provencher
Hôpital Saint-Boniface
Boutique de souvenirs
IGA Provencher
390, boul. Provencher
Librairie À la page
200, boul. Provencher
Turbo - Saint-Boniface
230, rue Marion
Esso • *Parc Windsor*
192, Archibald
Shell Service
350, chemin Sainte-Anne
Pharmacie St-Pierre • *Saint-Pierre-Jolys*
Chez Arbez • *Lorette*
Sainte-Anne's Food Town • *Sainte-Anne*
Saint-Adolphe Esso • *Saint-Adolphe*
Le Dépanneur • *La Broquerie*
Épicerie Coulombe • *Saint-Malo*

Cet espace est à votre disposition!

Abonnez-vous à



Écrivez votre chèque ou mandat de poste au nom de La Liberté.
Adressez votre enveloppe à:
La Liberté
C.P. 190
Saint-Boniface, (Manitoba)
R2H 3B4

Visa & MasterCard acceptées

Options offertes

Au Manitoba

1 an	28, 50 $ ☐
2 ans	51,30 $ ☐

Ailleurs au Canada

1 an	32,10 $ ☐
2 ans	58,85 $ ☐

Nom: ______________________

Adresse: ______________________

OPTOMÉTRISTES

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
Sur rendez-vous seulement
212, avenue Regent ouest
224-2254
2090, avenue Corydon
889-7408

Dr Keith Mondésir

Optométriste

- **Examen de la vue**
- **Lunettes ajustées**
- **Verres de contact**

201–1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous, composez le 255–2459.

ASSUREURS

Agence d'Assurance
AURÈLE DESAULNIERS
(1987)
Pour tout service d'assurance!
Joel Desaulniers
Christine Desaulniers
Janet Sabourin-Gatin
Donald Normandeau
Nicole Connelly
390-B, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4051

autopac

La LIBERTÉ

Avis aux annonceurs

Toutes les annonces (réservations et matériel) doivent être parvenues à nos bureaux au plus tard le **lundi à midi** pour parution le vendredi de la même semaine.

La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.

Pour les petites annonces, l'heure de tombée est le lundi à17 h. (par écrit et payée d'avance)

Merci de votre collaboration.

Téléphone: 237-4823
Télécopieur: 231-1998